



# Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

**8687<sup>e</sup>** séance

Lundi 16 décembre 2019, à 15 h 10

New York

*Provisoire*

*Présidente :* M<sup>me</sup> Norman-Chalet . . . . . (États-Unis d'Amérique)

*Membres :*

Afrique du Sud . . . . .	M. Van Shalkwyk
Allemagne . . . . .	M. Heusgen
Belgique . . . . .	M <sup>me</sup> Van Vlierberge
Chine . . . . .	M. Zhang Jun
Côte d'Ivoire . . . . .	M. Moriko
Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
France . . . . .	M <sup>me</sup> Gueguen
Guinée équatoriale . . . . .	M. Ndong Mba
Indonésie . . . . .	M. Djani
Koweït . . . . .	M. Alotaibi
Pérou . . . . .	M. Ugarelli
Pologne . . . . .	M <sup>me</sup> Wronecka
République dominicaine . . . . .	M. Trullols Yabra
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M <sup>me</sup> Pierce

## Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2019/935)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 ([verbatimrecords@un.org](mailto:verbatimrecords@un.org)). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 10.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en Afghanistan**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2019/935)**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la représentante de l'Afghanistan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à faire un exposé, à participer à la présente séance : M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et M<sup>me</sup> Aisha Khurram, Représentante de la jeunesse afghane auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/935, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Yamamoto.

**M. Yamamoto** (*parle en anglais*) : La dernière fois que je me suis adressé au Conseil (voir S/PV.8613), le peuple afghan s'apprêtait à se rendre aux urnes pour la quatrième élection présidentielle du pays depuis 2001. L'élection s'est déroulée comme prévu le 28 septembre. Le taux de participation ce jour-là a été modeste, en raison des menaces à la sécurité et de la faible mobilisation des électeurs dans de nombreuses régions. Les résultats préliminaires devaient être annoncés le 19 octobre; il ne l'ont toujours pas été. La principale raison de ce retard est la nécessité de veiller à ce que le processus électoral soit aussi transparent et crédible que possible, même s'il faut plus de temps pour ce faire.

D'un point de vue technique, l'élection présidentielle de cette année constitue une véritable amélioration par rapport aux élections précédentes en Afghanistan et a été beaucoup plus transparente. L'utilisation de lecteurs biométriques pour la vérification des électeurs semble avoir été d'une grande efficacité dans la

détection et la dissuasion de la fraude, et plusieurs nouveaux mécanismes de suivi tout au long du processus ont permis aux organismes de gestion des élections de détecter et d'éliminer les votes multiples et frauduleux. Les candidats et les autres acteurs politiques ont eu un bien meilleur accès à l'information que lors des élections précédentes.

Après la journée du scrutin, la Commission électorale indépendante a récupéré le matériel électoral et compilé les formulaires de résultats en présence de représentants des candidats et d'observateurs. Les formulaires de résultats et les données, qui ont été transmis par voie électronique, ont été comparés et traités dans le nouveau Système numérique de soutien à la vérification. La déduplication des données biométriques aux fins d'identifier les électeurs multiples et la comparaison des données entre le décompte des résultats et le Système numérique de soutien à la vérification sont achevées. Leur objectif premier était de détecter les fraudes potentielles et d'exclure les votes frauduleux du dépouillement. La Commission du contentieux électoral a également statué sur plus de 4 000 plaintes liées au jour du scrutin.

Le processus électoral n'a toutefois pas été sans problèmes. Certains candidats et leurs partisans se sont dit préoccupés par les aspects techniques du processus et l'absence d'informations publiques. Il y a eu de nombreux échanges entre les organismes de gestion des élections et les candidats, tant oralement que par écrit. Ce processus a entraîné le blocage de la vérification et du recomptage dans sept provinces par les partisans de certains candidats, ce qui a également retardé plus encore l'annonce des résultats préliminaires. Le processus a toutefois finalement abouti à la reprise de la vérification et du recomptage dans les sept provinces hier, 15 décembre. Nous attendons les résultats préliminaires d'ici peu.

Dans le cadre de ce processus, les experts techniques des Nations Unies et les commissaires internationaux ont tenu des consultations approfondies et travaillé en étroite collaboration avec la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral, tant au niveau des commissaires qu'à celui du secrétariat. Je salue le rôle de chef de file joué par ces deux commissions. J'ai noté chez toutes les parties prenantes le sentiment très net qu'il fallait maintenir l'appropriation afghane tout au long du processus électoral et que la direction et la prise en mains dudit processus par

les Afghans devaient prendre racine sur la scène politique afghane.

J'appelle toutes les parties prenantes à permettre aux institutions électorales d'exercer pleinement leurs responsabilités, notamment en traitant toutes les plaintes par les voies juridiques et institutionnelles appropriées. Une fois les plaintes électorales tranchées conformément à la loi en vigueur, je demande aux candidats et à leurs partisans d'accepter le résultat. Une fois conclue de façon crédible, l'élection deviendra une étape importante dans l'histoire de l'établissement d'un système politique représentatif dans le pays.

La guerre continue de faire payer un tribut épouvantable aux civils en Afghanistan. Le troisième trimestre de 2019 a enregistré le plus grand nombre de victimes civiles depuis que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan a commencé à recenser systématiquement les pertes, il y a 10 ans. Au cours des mois d'octobre et de novembre, nous avons constaté une légère diminution des chiffres globaux, mais ce n'est pas suffisant. Je suis particulièrement préoccupé par la poursuite des attaques délibérées contre les civils et par l'augmentation du nombre de victimes civiles causées par des engins explosifs improvisés utilisés à des fins autres que des attentats-suicides ainsi que par des opérations aériennes. L'escalade de la violence en vue d'obtenir une position de force dans les négociations de paix, causant, ce faisant, de nombreuses victimes civiles, est inacceptable. Toutes les parties doivent consentir des efforts beaucoup plus concrets pour réduire le nombre de victimes civiles.

Je suis également alarmé par l'aggravation de la menace qui pèse sur les travailleurs humanitaires en Afghanistan et qui a touché la famille des Nations Unies au cours du mois dernier. C'est avec une profonde tristesse que je signale le décès d'un membre du personnel de l'ONU, Anil Raj, qui a été tué alors qu'il se déplaçait dans un véhicule de l'ONU à Kaboul. Anil Raj était un professionnel doté de grandes compétences et un collègue très apprécié. Sa mort a été durement ressentie par la famille des Nations Unies en Afghanistan. Je note également avec indignation la mort du docteur Tetsu Nakamura, dont l'assassinat a profondément choqué le peuple afghan et la communauté humanitaire en Afghanistan. Malheureusement, il ne s'agissait pas des seules attaques violentes contre les travailleurs humanitaires depuis mon dernier exposé. Rien ne saurait justifier les attaques contre les travailleurs humanitaires, qu'ils soient afghans ou internationaux.

Je suis, en outre, préoccupé par la multiplication des menaces et des attaques visant les défenseurs des droits de la personne en Afghanistan et ceux qui ont des opinions politiques différentes. Pour n'en citer que quelques-uns, un membre de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme a été tué par les Taliban plus tôt cette année, et deux défenseurs des droits de l'homme ont été détenus arbitrairement et mis au secret par la Direction nationale de la sécurité, alors qu'ils enquêtaient courageusement sur des allégations d'abus sexuels perpétrés contre des enfants dans la province de Logar.

Cibler et attaquer ces représentants de la société civile est totalement inacceptable. Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec divers interlocuteurs afin de renforcer la protection des droits fondamentaux de celles et ceux qui s'efforcent de créer une société plus juste et plus équitable. À cet égard, je me félicite de la récente réaccréditation de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, qui a obtenu à nouveau le statut « A ».

Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, la paix sera d'importance capitale pour la nouvelle Administration. Alors que nous attendons le résultat de l'élection, les efforts en faveur de la paix ne se sont pas interrompus. Les pourparlers entre les États-Unis et les Taliban ont repris. Des efforts sont en cours pour poursuivre le dialogue interafghan. Le Président Ghani a exposé ses réflexions sur la paix lors de la Conférence ministérielle du Processus d'Istanbul. Ces efforts reflètent le vif désir de paix de tous, en particulier du peuple afghan.

Les efforts menés par le passé dans le cadre du processus de paix ont fait apparaître certaines questions clefs qu'il faudra régler pour réaliser de véritables progrès. Il s'agit notamment de réduire la violence et de parvenir à un cessez-le-feu, mais aussi de trouver des moyens acceptables de faire fond sur les progrès réalisés dans les domaines des droits de l'homme, de la justice et de la gouvernance. Ce sont là des questions fondamentales pour la vie et le bien-être du peuple afghan. Par conséquent, le processus de paix doit être dirigé par les Afghans. Il est impératif que le nouveau gouvernement mette en place des mécanismes inclusifs permettant de prendre dûment en compte les vues et les intérêts de l'ensemble de la société afghane, y compris des femmes et des jeunes.

Cependant, nous savons tous que la paix en Afghanistan a de vastes implications pour la région et

au-delà. C'est un élément clef qui a des incidences sur la stabilité de la région. C'est également une question fondamentale pour les efforts internationaux de lutte contre les groupes terroristes, notamment l'État islamique d'Iraq et du Levant- province du Khorassan. La paix en Afghanistan permettrait d'accélérer le développement et d'améliorer la connectivité dans la région et apporterait des avantages à tous les peuples et pays de la région. Par conséquent, la stratégie en faveur de la paix doit bénéficier d'un large appui. Il faut assurer une coordination étroite de tous les efforts de paix déployés par les Afghans et d'autres parties prenantes, y compris les pays de la région, de manière à créer des synergies.

Je voudrais souligner l'importance que revêt la participation des femmes à toutes les activités de la société afghane. Dans ce contexte, je salue et remercie l'Afghanistan et le Royaume-Uni d'avoir créé le Groupe des Amis des femmes en Afghanistan. Je voudrais indiquer également que le Parlement afghan a adopté, le 25 novembre, une résolution appelant à la protection et à la promotion des droits des femmes, ainsi qu'à la participation des femmes au processus de paix. Il s'agit d'autant d'expressions de l'engagement en faveur des femmes afghanes, notamment en promouvant leur participation au processus de paix et en s'attaquant à la violence généralisée à l'encontre des femmes et des filles.

Il faudra également s'attacher à prendre en compte les vues de la prochaine génération. À cet égard, je souhaite chaleureusement la bienvenue à Aisha Khurram, la nouvelle représentante de la jeunesse pour l'Afghanistan. Je sais qu'elle a eu de sérieuses discussions avec un grand nombre de jeunes afghans, et je me réjouis à l'idée d'écouter ses observations plus tard pendant la séance.

L'Afghanistan va continuer de dépendre de l'appui des donateurs extérieurs, tant pour ses besoins humanitaires immédiats que pour son développement économique à long terme. Nous comptons organiser une importante conférence ministérielle l'année prochaine. Ce sera la première conférence ministérielle sur le développement de l'Afghanistan organisée sous la nouvelle administration. Il s'agira probablement aussi de la dernière conférence d'annonce de contributions avant la fin de la Décennie de la transformation, qui arrivera à son terme en 2024. Je tiens à souligner que pour réaliser des progrès significatifs dans le domaine du développement et des réformes, l'Afghanistan doit prendre des mesures concrètes et constructives, s'agissant des questions fondamentales ayant trait à la lutte contre la corruption et à l'application du principe de responsabilité,

notamment la question de l'impunité. Sur le plan humanitaire, l'ONU, en collaboration avec le Gouvernement et les organisations non gouvernementales, compte apporter une aide à 7,1 millions de personnes d'ici à la fin de 2019 dans 371 des 401 districts de l'Afghanistan, bien au-delà de l'objectif annuel fixé, en raison de l'intervention massive qui a été menée pour faire face à la sécheresse. L'année prochaine, nous espérons atteindre au moins 7,1 millions de personnes et pour y parvenir, nous espérons mobiliser 733 millions de dollars. Nous espérons vivement que le Conseil apportera son appui à cette fin, et nous l'en remercions.

Pendant que l'Afghanistan attend la formation d'un nouveau gouvernement, le pays et ses partenaires internationaux ont l'occasion de s'attaquer collectivement aux principaux défis et de promouvoir des causes justes en vue de bâtir un avenir meilleur pour le pays. Les principales questions sont la paix, le développement, la réduction de la pauvreté, les droits de l'homme et l'application du principe de responsabilité. Pour que le pays puisse relever ces défis dans les années à venir, l'objectif immédiat doit être d'organiser des élections crédibles dont les résultats reflètent la volonté réelle du peuple afghan et sont acceptés par la majorité de parties prenantes, notamment les candidats. L'ONU continuera de coopérer avec toutes les parties concernées, aussi bien les Afghans que les partenaires internationaux, pour instaurer la paix, la stabilité et la prospérité en Afghanistan.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Yamamoto de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Khurram.

**M<sup>me</sup> Khurram** (*parle en anglais*) : Un matin, tôt dans la journée, un jeune père se promenait avec ses enfants dans son village, où tout était calme. Ralentissant pour arranger sa monture, le père dit à ses enfants d'avancer. Quelques instants après, un horrible bruit fit trembler leurs petits cœurs fragiles qui battaient la chamade. Ils revinrent en courant vers leur père, et virent que son corps avait été déchiqueté et que ce qui en restait était en feu. Ils se dépêchèrent d'éteindre le feu qui dévorait ce qui restait de leur père bien-aimé, puis se hâtèrent de recueillir ses restes. Sohaila, âgé de 2 ans seulement, et Wajidullah, 4 ans, n'ont pas encore compris qu'ils avaient été victimes d'une attaque de drone.

À quelques kilomètres de cette scène, il y a un orphelinat où j'ai rendu visite à des orphelins de guerre. La plupart d'entre eux ont été victimes d'attentats suicides

à la bombe. J'ai vécu une scène qui a changé ma vie à jamais. J'ai écouté une enfant, Royina, parler au nom des autres enfants; l'entendre parler de ses souffrances a brisé le cœur de tous ceux qui étaient présents dans la pièce. Une autre enfant, Zuhra, âgée de 9 ans seulement, a perdu son père dans un attentat-suicide à la bombe à Kaboul. Chacun de ces enfants a perdu non seulement un parent, mais aussi son avenir, le soutien de la famille qui aurait dû les tenir par la main pendant toute leur enfance. Les yeux pleins de larmes, un enfant s'est exclamé : « Comment puis-je songer à l'avenir? Je ne veux pas gaspiller mon enfance dans la rue. »

J'ai le privilège de prendre la parole devant le Conseil de sécurité en ma qualité de représentante de la jeunesse afghane auprès de l'Organisation des Nations Unies. Les événements que j'ai décrits au début de mon discours ne se sont pas produits au siècle dernier ou au Moyen-Âge. Cette catastrophe humanitaire est une réalité de notre époque, et l'histoire nous jugera tous pour cela, pour l'injustice que nous autorisons et pour le silence que nous choisissons de garder, tout comme l'histoire a jugé ceux qui nous ont précédés. Sommes-nous encore dans l'illusion que nous serons pardonnés?

De telles scènes sont rares pour beaucoup de personnes dans ce monde, mais pour nous, elles constituent notre réalité. Plus de 100 personnes sont tuées ou blessées chaque jour dans mon pays. Elles ont des familles. Il est difficile d'expliquer ce que ressentent ces familles, ce qu'elles traversent, quand elles voient les corps sans vie de leurs proches. Les civils, en particulier les jeunes et les enfants, sont devenus des témoins et des victimes qui se retrouvent souvent pris au piège de la violence de plus en plus impitoyable perpétrée par les parties belligérantes.

Cette guerre a brisé des espoirs, détruit des rêves et fait disparaître des innocents, mais au milieu de ce chaos, nous, les jeunes Afghans, saluons la résolution 2250 (2015), adoptée par le Conseil, qui m'a donné le privilège et la responsabilité de transmettre les véritables messages et de communiquer les préoccupations des jeunes Afghans, consciente des lourds défis de notre époque. Je félicite les Afghans pour leurs efforts, leurs idées et leur organisation progressistes, ainsi que l'ambassade d'Allemagne à Kaboul, qui, en collaboration avec l'ONU, a donné cette occasion exceptionnelle aux jeunes Afghans.

La violence qui sévit sur l'ensemble du territoire afghan démontre la nécessité urgente de mettre fin au conflit par un règlement négocié. Cette guerre a été

imposée au peuple afghan et est le résultat d'un grand jeu, dans lequel nous avons été entraînés et dont nous sommes devenues les principales victimes sans le vouloir. Dix-huit années d'opérations terrestres et aériennes n'ont pas permis de mettre fin au conflit. Nous voulons une paix équilibrée et pérenne pour prévenir de telles crises à l'avenir.

Nous nous réunissons alors que l'Afghanistan se trouve dans une situation cruciale, mais très incertaine. Le processus de paix en cours, l'élection présidentielle et le possible retrait des troupes étrangères sont autant de facteurs qui, ensemble, vont déterminer le sort et l'avenir de notre pays à un moment où les Afghans éprouvent un vif sentiment de mécontentement et de lassitude face à cette violence persistante. Ce n'est plus tout simplement une guerre contre le terrorisme, c'est désormais une guerre contre des civils innocents qui ne veulent que la paix. Et tout ce que les victimes afghanes des souffrances dues à cette calamité peuvent demander du fond de leurs cœurs, c'est qu'il soit mis fin à la guerre et que les tueries cessent. Les villages afghans ne sont une menace pour personne.

L'Afghanistan est un des pays les plus jeunes au monde, avec une population composée à 63 % de jeunes âgés de moins de 25 ans. Ce ne sont donc pas les politiciens et les élites militaires, mais les enfants et les jeunes afghans, qui payent le prix le plus lourd dans ce conflit. Notre pays pâtit depuis des décennies d'un conflit violent, et cette exposition à la violence et cette incertitude ont façonné les vies des jeunes afghans. Je suis ici pour eux aujourd'hui parce que cette organisation est la leur aussi, et ma génération est convaincue que seule la vérité garantira une action internationale.

Le message que j'adresse aujourd'hui au nom de la plus jeune génération d'Afghans est un message d'espoir, mais en cette période cruciale, l'espoir est submergé par la peur - la peur d'être exclue, oubliée et sacrifiée. Ces derniers mois, j'ai redoublé d'efforts en vue de rencontrer le plus grand nombre possible de jeunes. Je me suis rendue dans les universités, les institutions académiques et les orphelinats et je suis allée à la rencontre de groupes communautaires. J'ai lancé une enquête en ligne et créé un mot-dièse sur les réseaux sociaux #Afghan Youth Call. J'ai rencontré des jeunes de quasiment toutes les provinces d'Afghanistan à l'Assemblée nationale afghane des jeunes pour la paix. J'ai voyagé en dehors de la province de Kaboul et ai organisé des tables rondes. J'ai avalé des kilomètres, frappé à toutes les portes, et discuté avec toutes les communautés, et

tout ce que j'ai constaté c'est un désir partagé de paix. Un message commun revenait encore et encore – « Nous voulons la paix, vivre en sécurité, avoir accès à l'éducation, et nous voulons avoir notre mot à dire dans les décisions qui engagent notre avenir ».

Pour l'instant, la réconciliation et la paix sont la priorité absolue en Afghanistan, et la clef pour garantir une réconciliation durable, c'est de veiller à ce que la voix des jeunes afghans des deux parties au conflit soit entendue dans le processus de paix. Puisque cette paix appartient au peuple afghan plus qu'à tout autre, elle doit avoir notre approbation. Seul notre aval garantira la légitimité de tout accord conclu durant le processus de paix. Et cet aval, en particulier des jeunes afghans, doit être mérité. Et il ne le sera que si les kilomètres que nous avons faits sur la voie du progrès sont respectés; et que si nos acquis sont préservés et nos droits protégés.

Une année s'est quasiment écoulée depuis que des négociations de paix entre les Taliban et les États-Unis ont commencé à Doha. Les jeunes afghans veulent un mécanisme transparent et vigilant qui protège leurs droits et préserve les acquis qu'ils ont engrangés en cas d'accord de paix, car là où nous sommes arrivés aujourd'hui est le fruit de grands efforts et de grands sacrifices. En cette période cruciale de notre histoire, nous demandons au Conseil de sécurité de déployer des efforts inlassables et sincères, de jouer un rôle actif, et de devenir le garant de nos droits dans tout futur accord de paix. Mon peuple, mes jeunes compatriotes afghans, veulent que le Conseil s'engage en faveur de la paix. Ils veulent la fin dès maintenant des attentats-suicides, des frappes aériennes et des opérations de nuit. Et nous pensons que l'avenir sera forgé par des actes, et pas seulement pas des paroles. Les discours, seuls, ne régleront pas nos problèmes. Il faut des efforts sincères et une action inlassable pour ramener la paix et la stabilité en Afghanistan.

Mes jeunes compatriotes afghans font preuve d'une formidable détermination humaine – en une période de violence généralisée et de catastrophe humanitaire – à reconstruire, à apprendre, à aimer et à vivre. Nos écoles, nos universités et nos institutions académiques ont été bombardées et des centaines de nos jeunes compatriotes ont perdu la vie, mais le lendemain nous sommes retournés en classe. Ces bombes, ces balles et ces attaques n'ont pas pu nous faire taire. Nous sommes retournés en classe tous les jours. Nous avons fait face à ces risques parce que nous avons compris que quels que soient les risques que nous encourions quotidiennement,

nous n'avions aucun avenir sans éducation. J'assure le Conseil que les jeunes afghans sont fermement déterminés à reconstruire leur pays. Ils sont déterminés à le faire sous les bombes s'il le faut; ils continueront d'aller à l'école sous les bombes s'il le faut. Nous ne voulons pas que les générations futures regardent en arrière et nous demandent pourquoi nous avons refusé d'agir ou pourquoi nous avons échoué à leur transmettre une situation qu'ils méritent d'hériter.

Nous connaissons certainement des revers, des faux départs et des jours difficiles, mais nous ne faiblirons jamais dans notre quête de paix. Nous avons une population jeune, productive et dynamique qui souhaite non seulement ardemment la paix, mais qui travaille aussi courageusement à tous les niveaux à sa réalisation. La première équipe afghane de robotique composée entièrement de jeunes filles a participé à sa première compétition mondiale avec un robot qu'elle a construit à cette fin. Ces jeunes filles ont captivé l'attention du public avec leur message d'espoir et de détermination, un message qui suscite l'inspiration. Elles ont prouvé qu'après des années d'obscurantisme, les jeunes Afghans, garçons et filles, dans tout le pays peuvent enfin prendre les rênes et aspirer à être maîtres de leur propre destin.

Le message que je voudrais rapporter avec moi aujourd'hui à mes jeunes compatriotes afghans, c'est un message d'assurance, l'assurance qu'ils sont entendus et qu'une guerre futile et inutile n'assombrira plus leurs jours, ni ne secouera leurs nuits ni ne détruira leurs vies. Si nous voulons que l'humanité prévale sur la mauvaise volonté d'un petit nombre, alors je dois ici et maintenant recevoir de la part de la communauté internationale, du Conseil, un engagement – une confirmation retentissante – que nous défendrons les droits de l'homme, que chaque vie innocente compte, et que l'humanité prévaut sur toute autre considération. C'est ici et maintenant que je dois m'assurer de la détermination du Conseil à faire avancer le processus de paix, l'objectif premier étant de préserver la dignité humaine et de mettre fin à cette infâme catastrophe humanitaire. Voilà les valeurs qui doivent prévaloir sur les intérêts nationaux.

Je voudrais présenter quatre piliers qui, à mon avis, sont fondamentaux pour l'avenir que nous voulons pour les jeunes Afghans et pour les générations futures : premièrement, la nécessité pour le Conseil de sécurité de jouer un rôle actif dans le processus de paix en Afghanistan; deuxièmement, la préservation de nos droits et de nos acquis dans tout accord de paix éventuel garanti par le Conseil de sécurité; troisièmement, la cessation

immédiate de la violence et l'établissement d'un cessez-le-feu à l'échelle du pays; et, quatrième, l'inclusion effective de tous les jeunes dans le processus de paix, y compris les jeunes membres des Taliban.

Nous, jeunes Afghans, sommes résolus à édifier une société où règnent la coexistence, la paix et la tolérance. Nous nous tenons aux côtés des jeunes du monde entier pour promouvoir la cause de l'humanité. Faisons en sorte de construire, ensemble, un monde pacifique et prospère. Renforcée de la sorte par la volonté et l'engagement de ma génération à créer un changement positif, j'appelle la communauté internationale à se joindre à nous pour construire l'avenir auquel a tellement droit ma génération.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Khurram de son exposé.

Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Afghanistan.

**M<sup>me</sup> Raz** (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Madame la Présidente, de la compétence et du leadership dont vous faites preuve dans le cadre de la présidence, par votre pays, du Conseil de sécurité en ce mois de décembre. Je vous remercie également d'avoir organisé la présente séance d'information. Les États-Unis sont un partenaire stratégique du peuple afghan dans notre quête de la prospérité et de la stabilité.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général de son dernier rapport sur la situation en Afghanistan (S/2019/935), et saluer le Représentant spécial, M. Tadamichi Yamamoto, que je remercie de son exposé détaillé et, plus largement, de sa direction efficace de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). L'expérience de M. Yamamoto et la compétence avec laquelle il dirige les activités de la MANUA à une période où l'Afghanistan se trouve à la croisée des chemins, sont louables et illustrent l'engagement et la coopération de longue date entre les Gouvernements et les peuples japonais et afghans.

Lorsqu'on parle de la situation à Afghanistan, il est important d'en présenter un tableau complet, qui met en exergue non seulement les menaces qui pèsent sur notre pays, mais aussi les réalisations enregistrées après des années de dur travail et de grands sacrifices. M<sup>me</sup> Aisha Khurram, une des personnes à avoir fait un exposé aujourd'hui, a présenté une image de la nouvelle génération de femmes afghanes instruites, qui jouent un rôle actif et influent non seulement dans notre société

locale, mais au niveau international aussi. Première Représentante de la jeunesse afghane auprès de l'Organisation des Nations Unies, elle est la voix de la génération de l'après 2001 – une génération attachée aux valeurs de la démocratie, du multilatéralisme et de la paix. Elle représente un nouvel Afghanistan, qui s'efforce non seulement de préserver les acquis des 18 dernières années, mais également de les renforcer. Cela atteste véritablement de l'évolution d'un nouveau pays.

Réfléchir à cette évolution requiert de nous que l'on se rappelle le difficile chemin parcouru pour en arriver là où nous sommes aujourd'hui. En 2002, avec le soutien et l'assistance de la communauté internationale, une nouvelle ère d'édification de l'État et de reconstruction, qui a jeté les bases de la démocratie, de l'état de droit et de nos institutions modernes, a commencé. L'adoption d'une Constitution très complète a ouvert la voie à l'établissement d'une république qui défend l'égalité de tous ses citoyens. Cette nouvelle république a appelé à la fourniture égale des services de santé, d'éducation et de sécurité, tout en instaurant un système démocratique qui a donné à notre peuple la possibilité d'élire ses dirigeants pour la toute première fois depuis des décennies, avec la tenue d'une élection présidentielle et des élections à l'Assemblée nationale en 2004 et en 2005, respectivement.

La recherche de la démocratie et le renforcement de nos institutions nationales se sont poursuivis avec le premier transfert pacifique du pouvoir à la suite de l'élection présidentielle de 2014 et grâce à la consolidation de nos forces de sécurité en 2015, lorsqu'elles ont assumé pleinement leurs responsabilités en matière de sécurité, prenant le relais de l'OTAN. Nous avons ensuite décidé de nous engager sur la voie audacieuse de la croissance économique et de l'autonomie avec le lancement de la Décennie de la transformation (2015-2024) – un objectif important, en vertu duquel nous avons repensé l'Afghanistan comme un pays ne dépendant plus de l'aide et capable de se diriger vers une ère de stabilité et de prospérité.

Cela nous a obligés à prendre des mesures pour développer les fondements juridiques et de gouvernance au profit du bien-être de notre peuple et du renforcement de notre État. Dans le cadre de ces efforts, plus de 400 textes de loi ont été adoptés aux fins de la modernisation et de l'efficacité de nos institutions. Le succès de ces réformes est évident, et nous pouvons, pour l'illustrer, souligner la croissance importante des recettes intérieures, qui est de plus de 90 % depuis 2015. Nous

avons également redoublé d'efforts pour renforcer l'indépendance du système judiciaire, et en vue de mieux lutter contre la corruption, une loi essentielle a été mise en œuvre en tant que pierre angulaire du renforcement de l'état de droit en Afghanistan.

En septembre, une autre étape décisive a été franchie sur la voie de l'édification d'un Afghanistan plus fort et autonome. La tenue de l'élection présidentielle a traduit le rejet par le peuple, tant les anciens que les jeunes, de l'idéologie de l'extrémisme, car il a résisté aux menaces des Taliban pour donner des pouvoirs à la république et aux solides valeurs de la démocratie. Cette élection a été protégée grâce à l'héroïsme des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, et je tiens à saisir cette occasion pour souligner de nouveau leur courage et leur action efficace, qui ont permis à notre peuple de voter pour l'avenir du pays.

Dans l'attente des résultats, c'est à la Commission électorale indépendante qu'incombe maintenant la responsabilité cruciale de communiquer les résultats de chaque vote exprimé par le peuple afghan. Nous sommes un partenaire engagé et patient dans cette tâche exigeante, et nous espérons qu'elle sera en mesure d'annoncer les résultats dès que possible. Dans l'intervalle, nous continuons d'appeler tous les candidats à permettre à la Commission électorale indépendante et à la Commission du contentieux électoral de s'acquitter de leurs obligations conformément au mécanisme existant et à la loi électorale.

Depuis le premier jour de son entrée en fonction, le Président Ghani a placé la paix en tête des priorités nationales. Il a présenté son plan de paix dans le cadre du Processus de Kaboul et de la Conférence de Genève sur l'Afghanistan et a annoncé la tenue de pourparlers de paix inconditionnels avec les Taliban. Dans ce contexte, nous remercions nos partenaires internationaux et régionaux qui ont répondu à notre appel en faveur de la paix et qui nous ont aidés à créer un environnement propice à la tenue de pourparlers directs entre le Gouvernement afghan et les Taliban, dirigés et contrôlés par les Afghans. Je voudrais en particulier souligner le rôle joué par les États-Unis dans ces efforts importants.

Pour continuer dans cette voie, le Président Ghani a annoncé, en octobre, un plan de paix et de stabilité en sept points pour faire avancer le processus. Les éléments de ce plan sont axés sur la recherche d'un consensus sur les facteurs de conflit aux niveaux national et transnational et sur les mécanismes de soutien à un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans. Le plan met

l'accent sur la garantie de la non-répétition des conflits et de la mise en place d'un système crédible de vérification pour faire face aux menaces posées par les réseaux terroristes transnationaux, les organisations criminelles transnationales et les acteurs non étatiques. Enfin, en ce qui concerne l'avenir après les conflits, il aborde la nécessité d'adopter un plan de développement, tout en soulignant la nécessité d'engager des réformes institutionnelles pour renforcer la gouvernance, lutter contre la corruption et répondre aux griefs après les conflits.

Dans le cadre des travaux essentiels à la mise en œuvre de cette nouvelle feuille de route pour la paix, le Gouvernement a défini trois mesures concrètes et immédiates pour mieux coordonner les efforts et fixer les priorités en vue d'instaurer la paix. Il s'agit notamment d'organiser des mini-jirgas pour déterminer les priorités du mécanisme visant à mettre fin au conflit, de former un groupe d'alliance pour les consultations qui fait participer les représentants spéciaux de nos 12 à 15 pays à des consultations sur la voie de la paix, et d'organiser de nouveaux dialogues intra-afghans. Nous comptons sur la coopération et la contribution de nos amis et partenaires internationaux dans ce cadre, et nous espérons que ces efforts contribueront à faire avancer le processus de paix.

Alors que nous avançons dans cette nouvelle direction, il faut souligner que nous sommes déterminés à instaurer une paix et une stabilité durables dans le pays en tant qu'objectif commun et qu'aspiration commune du peuple et du Gouvernement afghans. Nous saluons les efforts déployés par nos partenaires régionaux et internationaux pour faciliter l'instauration d'un climat propice à des pourparlers directs entre le Gouvernement afghan et les Taliban, mais nous demeurons également convaincus que la volonté de faire avancer ce processus ne peut que prendre la forme d'un cessez-le-feu immédiat de la part des Taliban. Les acquis des 18 dernières années, en particulier en ce qui concerne les femmes, doivent également être protégés et développés. Telle est la vision commune de la société afghane et de la communauté internationale.

Pas plus tard que le mois dernier, nous avons lancé le Groupe des Amis des femmes en Afghanistan, aux côtés de l'Ambassadrice Pierce, que je remercie une fois de plus de son dévouement et de l'appui qu'elle apporte aux femmes en Afghanistan. Le message de soutien et de solidarité des Ambassadeurs respectifs issus de cultures et de pays différents et des dirigeants d'organisations non gouvernementales et d'autres organisations



était clair et net : nous ne pouvons instaurer une paix durable et substantielle sans la participation des femmes et le maintien de leurs droits.

Bien que la paix demeure notre principal objectif, le Gouvernement s'attache également à protéger notre territoire contre toutes les menaces terroristes, notamment celles créées par les Taliban, Al-Qaida et Daech. À l'heure actuelle, les Taliban demeurent la principale organisation-cadre qui fournit un écosystème favorable à Daech, à Al-Qaida et à d'autres organisations pour lancer leurs attaques mettant en péril notre sécurité à tous. Ainsi, nous continuons de tendre la main aux Taliban sur le champ de bataille pour les empêcher de gagner du terrain, tout en affaiblissant leur contrôle dans diverses zones. Lors d'une récente opération dans le nord-est de l'Afghanistan, nos forces de sécurité ont effectivement éliminé la présence de Daech. Dans la province de Nangarhar, plus de 243 combattants de Daech et leurs familles se sont rendus.

L'Afghanistan se félicite de l'appui fourni dans le cadre de la mission Soutien résolu par les forces de l'OTAN, qui continuent de former nos forces de sécurité, tout en fournissant des conseils et une assistance dans le contexte de la lutte contre cette terrible menace. Nous devons à présent nous attacher à vaincre les terroristes sur le terrain, mais aussi à lutter contre leurs idéologies extrémistes et contre leurs sources de financement provenant de leurs liens avec le crime organisé et le trafic de stupéfiants.

Sur ce dernier point en particulier, il est urgent d'adopter une approche régionale globale qui aborde véritablement la question à tous les stades, de la production à la consommation. Pour répondre à ce problème, nous avons fait de grands pas en avant, en menant près de 3 000 opérations cette année, qui nous ont permis de saisir et de détruire des milliers de stupéfiants et leurs précurseurs, et d'arrêter près de 800 personnes impliquées dans cette activité criminelle. Néanmoins, les efforts d'un seul pays seront vains face à une menace multinationale qui relie les réseaux criminels de la région si l'on ne s'attaque pas comme il se doit aux causes profondes du problème. Les plateformes régionales, telles que le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » et l'Organisation de Shanghai pour la coopération, sont de bons exemples de ce qui pourrait être un mécanisme efficace nous permettant de renforcer notre coopération afin de mieux contrer ces menaces.

L'engagement altruiste des travailleurs humanitaires internationaux dans notre pays est une véritable

source d'inspiration qui encourage tous les Afghans à poursuivre leurs efforts pour bâtir un Afghanistan autonome et prospère. Nous avons une dette éternelle envers ces personnes courageuses, et nous sommes déterminés à faire fond sur leurs efforts pour parvenir à l'objectif d'un Afghanistan prospère.

Dans ce contexte, je souhaite rendre hommage au travail accompli par le docteur Tetsu Nakamura et à Anil Raj. Au cours des dernières semaines, les ennemis de l'Afghanistan ont visé et tué ces deux hommes, qui ont consacré leurs carrières à améliorer la vie des Afghans. Anil Raj, un citoyen américain membre du personnel du Programme des Nations Unies pour le développement, et deux de ses collègues locaux ont été victimes d'une attaque. Le docteur Nakamura, un citoyen japonais qui était également un citoyen afghan honoraire surnommé Oncle Murad par ceux qui le connaissaient, a passé plusieurs décennies de sa vie à aider les Afghans à construire des canaux d'irrigation. Le peuple afghan pleure sa perte et il restera dans les mémoires comme un symbole d'amour et d'amitié entre les peuples japonais et afghan.

Je termine en soulignant que c'est grâce aux engagements solides et aux objectifs fixés depuis 2002 en faveur de l'avènement d'un Afghanistan sûr et prospère que nous avons pu réaliser tout ce que nous avons réalisé. De nombreux États Membres se demandent sincèrement s'ils ont eu raison et s'ils ont fait le bon investissement. Je leur réponds oui. Ils ont fait le bon investissement en rendant possible l'impossible. Le fait qu'aujourd'hui deux femmes afghanes soient venues fièrement présenter cette nouvelle nation et la nouvelle économie afghane est l'impossible qu'ensemble, nous avons rendu possible.

Nous devons maintenant redoubler d'efforts et considérer la prochaine étape comme l'occasion de renforcer et de préserver les valeurs et les acquis démocratiques qui sont le fruit des sacrifices du peuple afghan et de ses partenaires internationaux. Nous sommes, quant à nous, déterminés à mener à bien cette mission inachevée et à poursuivre nos efforts pour faire de l'Afghanistan un pays autonome, prospère et pacifique.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Heusgen** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui ainsi que de son travail, de son

dévouement, de sa patience, de sa ténacité et de ses conseils. Par son intermédiaire, je tiens également à remercier la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de son travail. Nous estimons que la MANUA continue de jouer un rôle extrêmement important pour nous en surveillant la situation. Nous sommes très heureux d'être parvenus en septembre, en collaboration avec l'Indonésie, à rallier l'appui de tous en faveur du renouvellement du mandat de la MANUA.

Je vais commencer par le processus électoral. Les nouvelles dont nous a fait part le Représentant spécial du Secrétaire général concernant le recomptage des voix sont bienvenues, néanmoins, il est évident que le processus électoral a pris bien trop longtemps. Certes, il doit suivre son cours et la Commission électorale indépendante doit faire son travail. Mais nous avons besoin que le processus se termine non seulement afin que nous en connaissions les résultats, mais aussi pour que le nouveau gouvernement prenne ses fonctions et pour procéder au transfert du pouvoir. Nous devons mettre fin à la période d'incertitude que nous traversons et réduire l'instabilité qui touche le pays.

Nous sommes tous frappés par ce que nous ont dit les intervenants aujourd'hui à propos des victimes civiles. Ce sont autant de personnes. L'Ambassadrice afghane nous a décrit leur sort, de même que la représentante de la société civile, qui a parlé d'un jeune père ayant été tué. Nous avons entendu que, même à d'autres périodes tout aussi difficiles, il n'y avait jamais eu autant de victimes civiles. Les travailleurs humanitaires, les défenseurs des droits de l'homme et les représentants de la société civile semblent être les cibles des terroristes. Comme l'a souligné M. Yamamoto, rien ne saurait justifier ces attaques, que nous devons condamner.

L'Allemagne reste engagée aux côtés de l'Afghanistan. Depuis des années, nous sommes le deuxième donateur et le deuxième fournisseur de contingents. Nous nous sentons concernés par le pays et son destin. L'Allemagne a facilité les pourparlers entre parties afghanes à Doha. Nous sommes disposés à poursuivre notre collaboration et à organiser d'autres dialogues entre Afghans. Durant ces dialogues, ainsi que les pourparlers que nous avons organisés à Doha, nous avons veillé à ce que les femmes participent. Nous estimons qu'il ne peut y avoir de négociations ou de pourparlers sur l'avenir de l'Afghanistan sans la participation des femmes.

En ce qui concerne l'instauration d'une paix durable dans le pays, comme dans le cas d'autres

conflits, on n'arrivera à rien par les moyens militaires. Nous devons faire en sorte qu'il y ait un règlement politique négocié et sans exclusive contrôlé et dirigé par les Afghans. Comme l'ont souligné les personnes qui ont pris la parole avant moi, l'issue des négociations visant à rétablir une paix durable dans le pays doit protéger les droits des femmes. Nous devons éviter tout retour en arrière et aller au-delà de ce que nous avons accompli à ce jour. Les femmes et les jeunes doivent participer pleinement et concrètement dans tous les domaines de la société afghane, y compris le domaine politique. C'est une très bonne chose que de voir deux représentantes de l'Afghanistan présentes parmi nous, mais ce qui serait formidable également c'est qu'elles soient ministres au sein d'un gouvernement afghan composé à 50% de femmes.

J'estime que l'intégration de femmes au Gouvernement afghan garantirait que celui-ci s'emploie à contribuer au bien-être du pays. J'espère que le résultat de l'élection sera clair et permettra d'éviter de longues négociations et de former rapidement un gouvernement afin que les mesures que le Gouvernement afghan est disposé à prendre, d'après ce qu'a dit l'Ambassadrice, à savoir fournir des services à la population et créer des institutions fonctionnelles, garantir l'état de droit et l'application du principe de responsabilités, et faire disparaître l'impunité dans le pays, puissent être mises en place. Ce n'est qu'en créant de telles institutions qu'un gouvernement peut faire son travail, fournir des emplois à tous et garantir, entre autres, l'existence d'une éducation de qualité et d'universités.

Je m'arrête là et exprime une fois de plus notre vœu de voir la conclusion du processus électoral, la formation d'un nouveau gouvernement et le travail reprendre au profit de la population du pays.

**M. Djani** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par dire qu'en tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), nous nous félicitons de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2501 (2019), sur le renouvellement du mandat de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance de l'application des résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011), qui contribuera aux efforts visant à rétablir la paix et la stabilité. C'est un bon début et cela montre que le Conseil de sécurité est uni dans sa volonté d'aider l'Afghanistan. Nous tenons également à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, et M<sup>me</sup> Khurram de leurs exposés. J'ai aussi écouté attentivement l'Ambassadrice Adela

Raz, Représentante permanente de l'Afghanistan, que je remercie de sa déclaration.

La résilience de l'Afghanistan face aux problèmes décrits par les intervenants est admirable. Aussi importantes que soient la réconciliation entre Afghans et l'action collective afghane en vue de parvenir à une paix et à un développement durables, nous nous devons, au Conseil, d'être unis et infatigables dans notre appui à l'Afghanistan. Comme je viens de le mentionner, l'adoption de la résolution 2501 (2019) est une démonstration claire de notre unité.

L'Indonésie reste pleinement déterminée à aider l'Afghanistan à rétablir la paix et à revenir à la normale. Comme l'a également souligné le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, et comme je l'ai entendu clairement, il y a de nombreux faits positifs. Nous sommes d'accord avec ces évaluations, mais le plus important est de faire fond sur ces progrès. C'est un point critique. Nous devons continuer de renforcer avec diligence les domaines des droits de la personne, de la justice, de la bonne gouvernance et, bien sûr, de l'ouverture à tous et toutes.

Nous souhaitons souligner trois points supplémentaires, à commencer par l'élection. Nous nous félicitons de l'élection présidentielle qui s'est déroulée le 20 septembre dans 4 678 bureaux de vote répartis dans 34 provinces. Au total, 2,69 millions d'Afghans ont voté, sur fond de graves problèmes de sécurité. De fait, ils auraient été beaucoup plus nombreux à voter si les conditions de sécurité avaient été meilleures. Cette élection démontre une nouvelle fois l'attachement manifeste des Afghans à un système démocratique. Nous espérons que les résultats ne seront pas davantage retardés et que, une fois qu'ils auront été annoncés, toutes les parties traiteront les contentieux par les voies et processus appropriés, conformément au cadre juridique afghan. Nous remercions également la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour son appui à la Commission électorale indépendante et à la Commission du contentieux électoral. Tandis que le pays s'achemine vers la stabilité, l'action de la MANUA va rester indispensable et, à cet égard, je m'associe aux remerciements adressés à M. Yamamoto et à son équipe pour leur excellent travail à ce jour. Nous espérons évidemment que, une fois les élections finalisées, les futurs dirigeants afghans poursuivront en priorité les efforts en matière de réconciliation nationale, de bonne gouvernance et de développement, faute de quoi il sera difficile d'instaurer la stabilité.

Mon deuxième point concerne la sécurité et la protection des civils. L'Indonésie est profondément préoccupée par le nombre toujours élevé de victimes, en particulier parmi les civils. Selon la MANUA, 41 % de toutes les victimes civiles enregistrées dans le pays au troisième trimestre étaient des femmes et des enfants. C'est inacceptable. D'après le rapport du Secrétaire général (S/2019/935), le conflit afghan reste le conflit du monde le plus meurtrier pour les enfants. Ce bilan déchirant doit également inclure les attaques contre le personnel des Nations Unies et contre les innocents qui travaillent pour des organisations humanitaires et internationales, attaques que nous condamnons. À cet égard, je tiens à exprimer nos condoléances aux familles d'Anil Raj et de Tetsu Nakamura. Tout cela doit cesser. L'Indonésie appelle d'urgence toutes les parties à mettre fin à la violence et à respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

Mon troisième point a trait au processus de paix et au rôle des femmes et des jeunes. Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général lorsqu'il affirme que l'époque actuelle représente peut-être la plus grande chance à ce jour de parvenir à un règlement négocié. Tout en mettant en exergue l'importance d'un processus de paix interafghan dirigé et maîtrisé par les Afghans eux-mêmes, nous soulignons qu'il faut que tous les pays de la région continuent à soutenir la promotion de la paix en Afghanistan. Une paix durable et l'édification de la nation seront tout aussi difficiles à réaliser si le rôle des femmes et des jeunes afghans n'est pas renforcé. Nous nous félicitons d'accueillir aujourd'hui M<sup>me</sup> Aisha Khurram pour représenter les jeunes au Conseil et appeler clairement, auprès de nous tous, à la paix et à la réconciliation. J'espère que nous tous, non seulement dans cette salle, mais ailleurs aussi, entendrons l'appel qu'elle nous lance au nom des jeunes Afghans pour que nous continuions de contribuer au processus de paix. Nous lui rendons hommage pour le travail qu'elle a accompli.

S'agissant du rôle des femmes, l'Indonésie s'attache à appuyer des activités comprenant le renforcement des capacités des femmes afghanes, ainsi que leur participation active au processus de paix. Nous avons récemment accueilli, à Jakarta, une rencontre entre les femmes afghanes de toutes les parties, intitulée « Dialogue sur le rôle des femmes dans la consolidation et la pérennisation de la paix : les femmes, actrices de la paix et de la prospérité ». Les femmes afghanes des régions rurales et urbaines ont discuté de leurs expériences et

des enseignements tirés avec leurs homologues indonésien et j'espère, comme l'a mentionné mon collègue l'Ambassadeur d'Allemagne, que cela se traduira par une augmentation du nombre de femmes dans la vie politique de l'Afghanistan. M<sup>me</sup> Marsudi, notre ministre des affaires étrangères, entend continuer de s'impliquer personnellement pour contribuer à promouvoir une participation robuste des femmes afghanes à la consolidation de la paix. Elle a également pris part au Groupe des Amis des femmes en Afghanistan, lancé récemment par mes collègues les Représentantes permanentes de l'Afghanistan et du Royaume-Uni, que nous remercions de leur initiative. Je puis leur assurer que l'Indonésie continuera de contribuer positivement à cet effort. Nous croyons en cette cause et nous croyons qu'il faut aider l'Afghanistan.

Pour terminer, puisque nous arrivons à la fin de l'année 2019, nous prions pour que la nouvelle année apporte la normalité et la paix que le peuple afghan attend depuis si longtemps. Certes, toutes les parties prenantes afghanes doivent reprendre un dialogue interafghan, assorti d'un cessez-le-feu immédiat à l'échelle nationale, mais nous devons également contribuer efficacement à aider l'Afghanistan à venir à bout de ses difficultés. M<sup>me</sup> Khurram nous a lancé un défi et a clairement exprimé l'espoir de la jeunesse afghane, et c'est donc à nous tous, ici présents, de faire en sorte que son rêve et son destin se réalisent.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je remercie M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), pour son analyse de l'évolution de la situation en Afghanistan. Nous partageons nombre des vues exprimées dans le dernier rapport trimestriel du Secrétaire général (S/2019/935), et souhaitons ajouter les observations suivantes.

Nous pensons que la MANUA joue un rôle important dans la coordination de l'assistance internationale accordée à l'Afghanistan. Nous suivons de près la situation tendue dans laquelle se trouve le pays. Il va sans dire que nous sommes très préoccupés par les actes de terrorisme majeurs perpétrés régulièrement dans diverses villes afghanes, notamment lorsqu'il s'agit d'un attentat-suicide à la bombe. Malheureusement, nous recensons toujours un nombre record de victimes civiles, en particulier des femmes et des enfants. Aujourd'hui, M<sup>me</sup> Aisha Khurram nous a livré des paroles et un témoignage déchirants sur les incalculables horreurs

que le conflit actuel inflige au peuple afghan. En effet, les soldats et policiers afghans meurent aux mains de terroristes, de même que des travailleurs internationaux, y compris du personnel des Nations Unies, comme nous l'a dit M. Yamamoto. Nous sommes très inquiets de la présence continue de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) en Afghanistan. En dépit de certains succès remportés par les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, les insurgés ont réussi à conserver leurs positions et leur influence dans le pays. Nous sommes préoccupés par les cellules dormantes de l'EIIL dans le nord-est de l'Afghanistan, ainsi que par la diversification de leurs méthodes et canaux de recrutement des civils, en particulier auprès des jeunes Afghans. Cela fait peser une menace concrète sur la sécurité de l'Afghanistan et de ses voisins, les pays d'Asie centrale et les régions du sud de la Russie.

Nous suivons également de près l'évolution de la situation en matière de lutte contre le trafic de drogues en Afghanistan. La menace de la drogue est toujours un problème grave, non seulement pour l'Afghanistan mais aussi pour la région et le monde entier. Les narcodollars sont la source d'un soutien financier considérable pour le terrorisme. Nous pensons qu'il est tout à fait primordial de poursuivre et d'intensifier les efforts internationaux visant à combattre ce fléau. Nous sommes prêts à honorer nos obligations en contribuant à l'effort collectif pour lutter contre cette menace, notamment par notre participation active à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Nos engagements trouvent leur concrétisation dans les efforts que fait la Russie pour former les policiers spécialisés dans les stupéfiants en Afghanistan, au Pakistan et dans les pays d'Asie centrale, ainsi que dans l'assistance régulière qu'elle accorde dans le cadre de l'Initiative du Pacte de Paris, lancée par l'ONUDC. Nous respectons également nos engagements dans ce domaine au sein des organisations régionales, notamment l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Organisation du Traité de sécurité collective.

Amie et partenaire de l'Afghanistan depuis de nombreuses années, la Russie a traditionnellement plaidé pour le rétablissement d'une paix durable que ce pays, qui souffre depuis si longtemps, souhaite retrouver de longue date. Nous considérons que la promotion d'un processus de paix dirigé par les Afghans est particulièrement importante. Nous sommes sincèrement désireux de parvenir dans les meilleurs délais à la réconciliation et à un règlement post-conflit dans le pays, et sommes prêts à continuer de fournir une assistance globale à cet

égard. C'est à cela que tendent nos efforts, notamment ceux déployés dans le format de Moscou, de même que l'aide que nous apportons pour lancer un mécanisme de dialogue interafghan à Moscou. Nous appuyons la reprise des négociations entre les États-Unis et les Taliban. Dans ce contexte, nous pensons que les consultations entre la troïka que forment les représentants spéciaux de la Russie, de la Chine et des États-Unis, et auxquelles participent les principaux acteurs régionaux, sont particulièrement importantes pour créer des conditions internationales favorables à de nouveaux progrès sur la voie de la réconciliation nationale. Nous avons jugé utile la participation de nos partenaires pakistanais aux deux dernières réunions de la troïka, à Beijing en juillet et à Moscou en octobre.

L'Afghanistan est sur le point d'ouvrir un nouveau chapitre de son histoire, dans lequel les Afghans doivent jouer un rôle clef pour résoudre ses problèmes. Nous appuyons les efforts visant à faire en sorte que le prochain processus de paix en Afghanistan soit aussi inclusif que possible et à faire participer toutes les forces sociales et politiques du pays, y compris l'opposition. La réunion inter-afghane organisée par la diaspora afghane à Moscou en février, avec la participation des principaux partis politiques afghans et des représentants des Taliban, illustre clairement le principe largement approuvé par la communauté internationale d'un dialogue dirigé et contrôlé par les Afghans en vue du règlement du conflit dans le pays.

Il est plus urgent que jamais d'exploiter pleinement le potentiel des organisations régionales, en particulier l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Nous prenons note de la participation de l'Afghanistan aux réunions de l'Organisation en qualité d'observateur. Nous souhaitons tout particulièrement mettre en lumière le groupe de contact pour l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et sa signature d'une feuille de route avec le Gouvernement afghan. Nous voyons également des possibilités de renforcer la coopération entre l'Afghanistan et l'Organisation du Traité de sécurité collective.

La situation en ce qui concerne les résultats de l'élection présidentielle du 28 septembre mérite une attention particulière. Il est regrettable que les difficultés et les retards dans le processus de dépouillement aient conduit à une déstabilisation de la situation politique interne et à des manifestations de grande ampleur. Nous réaffirmons notre position fondée sur des principes

selon laquelle l'expression de la volonté du peuple doit contribuer à unir le pays, et non à le diviser.

Il ne peut y avoir de solution militaire à la crise en Afghanistan. La seule façon de résoudre ce problème est de recourir à des moyens politiques et diplomatiques pour parvenir à un accord entre toutes les parties afghanes. Nous sommes fermement convaincus que toutes les initiatives de paix et les négociations en cours doivent servir à unir le pays tout entier et tous les Afghans, sans exception. Une coopération internationale étroite, en particulier au niveau régional, permettra d'atteindre notre objectif commun de faire de ce pays une terre de paix, de stabilité et de prospérité durables.

**M. Zhang Jun** (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie le Représentant spécial Tadamichi Yamamoto de son exposé et le félicite de sa direction de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui a accompli un travail considérable au fil des ans. Nous avons également écouté attentivement les déclarations de la Représentante de la jeunesse afghane, M<sup>me</sup> Khurram, et de la Représentante permanente de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadrice Raz.

La Chine suit de près l'évolution de la situation en Afghanistan. L'instauration de la paix et de la stabilité dans le pays est non seulement une haute aspiration du peuple afghan, mais également une attente partagée par les pays de la région et la communauté internationale. Les résultats de l'élection présidentielle en Afghanistan n'ont pas encore été annoncés. La situation en matière de sécurité est déconcertante, le processus de paix et de réconciliation est de plus en plus incertain, et la situation humanitaire est catastrophique. C'est pourquoi la communauté internationale doit continuer d'apporter son appui et son assistance à l'Afghanistan. Nous devons continuer de l'aider à améliorer ses conditions de sécurité, car la situation sur le terrain s'est récemment aggravée, en raison des frappes aériennes et des opérations de recherche qui ont entraîné une forte augmentation de pertes civiles. Les groupes terroristes sont toujours actifs, et la drogue reste une source importante de revenus pour eux.

Alors que l'élection présidentielle afghane entre dans sa dernière phase, la Chine félicite l'Afghanistan des efforts considérables qu'il a déployés pour garantir son bon déroulement. Nous respectons le choix du peuple afghan et nous appuyons les travaux de la Commission électorale indépendante. Dans le même temps, nous continuerons à suivre de près les problèmes

en matière de sécurité et de stabilité qui pourraient se poser en Afghanistan après l'annonce des résultats de l'élection.

La Chine appelle les forces étrangères à se retirer de l'Afghanistan dans l'ordre et de manière responsable et exhorte tous les partis politiques afghans à régler leurs différends par la voie du dialogue afin d'assurer un transfert stable et sans heurt du pouvoir. La communauté internationale doit organiser des activités de formation, fournir des fonds et apporter un appui technique en faveur des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes pour renforcer leurs capacités, et aider le pays à lutter efficacement contre le terrorisme, la criminalité transnationale, le trafic de drogues et d'autres menaces.

Nous devons apporter un appui ferme à l'Afghanistan pour que son processus de paix et de réconciliation puisse avancer. La communauté internationale et d'autres pays de la région ont récemment encouragé la tenue de pourparlers directs entre le Gouvernement afghan et les Taliban, imprimant ainsi un élan au processus de paix et de réconciliation. La Chine appelle toutes les parties afghanes, y compris les Taliban, à faire passer en premier les intérêts de leur pays et de leur peuple, à saisir ces occasions historiques et à participer à des pourparlers inter-afghans pour mettre en place, le plus tôt possible, un cadre politique large et inclusif, et ouvrir la voie à la réconciliation. La Chine appuie fermement le processus de paix et de réconciliation en Afghanistan. Nous avons fait usage de diplomatie et de nos bons offices, et nous continuerons de collaborer avec les parties dans le cadre de pourparlers, notamment par l'intermédiaire du groupe de contact pour l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, du Dialogue entre les Ministres afghan, chinois et pakistanais des affaires étrangères et des consultations entre la Chine, les États-Unis, la Russie et le Pakistan sur l'Afghanistan. Nos efforts visent à forger un consensus régional et à créer un environnement propice à la paix et à la réconciliation en Afghanistan, tout en fournissant une plateforme pour les pourparlers inter-afghans.

Il est important que nous apportions concrètement notre appui pour promouvoir le développement socio-économique de l'Afghanistan. Il faut continuer à accorder l'attention voulue et à apporter un appui important au Gouvernement et au peuple afghans pour leur permettre d'améliorer la situation humanitaire. Il faut également aider l'Afghanistan à tirer parti de ses atouts et à participer à la coopération économique et à la connectivité régionales afin d'éliminer la pauvreté et de surmonter

les difficultés liées aux catastrophes naturelles. Durant nos échanges avec M. Yamamoto, nous avons fait part de notre profonde face à l'aggravation de la pauvreté en Afghanistan, une situation qui appelle nos efforts conjoints. La MANUA doit donc jouer un rôle actif à cet égard en s'acquittant de son mandat, en apportant son appui aux efforts de reconstruction de l'Afghanistan après le conflit et en renforçant sa coopération avec les pays de la région et les organisations régionales.

Pour stimuler le développement socioéconomique de l'Afghanistan, la Chine va axer ses efforts en matière d'aide sur les domaines qui ont des effets directs sur la vie de la population. Nous avons aidé l'Afghanistan à construire l'Hôpital de la République, l'Université de Kaboul et l'Institut professionnel et technique afghan. Chaque année, nous accordons des bourses d'études aux étudiants afghans et nous soignons des enfants afghans souffrant de problèmes cardiaques congénitaux. Nous avons également mis en œuvre des projets de coopération régionale, notamment dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe. La Chine continuera de collaborer avec l'Afghanistan pour mettre en œuvre le mémorandum d'accord entre les deux pays sur la promotion conjointe de l'initiative « Une Ceinture et une Route », afin d'appuyer les efforts de reconstruction du pays et son intégration dans le développement économique régional. Grâce à leurs efforts concertés, la Chine et l'Afghanistan ont mis en place des vols directs, établi des liaisons de transport directes et renforcé leurs liens économiques et commerciaux.

Nous sommes prêts à travailler avec l'Afghanistan, dans un esprit de concertation, de coopération et d'intérêt mutuel, afin de renforcer la coopération économique dans la région, de créer des partenariats en faveur de la connectivité, de favoriser la paix et la stabilité régionales par le développement et de contribuer à l'instauration d'une paix durable en Afghanistan. Ensemble, construisons une communauté unie autour de la vision d'un avenir commun pour toute l'humanité.

**M<sup>me</sup> Pierce** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Yamamoto et M<sup>me</sup> Khurram de leurs exposés très utiles, et je me réjouis de revoir M<sup>me</sup> Khurram parmi nous. Je voudrais également remercier ma collègue, l'Ambassadrice de l'Afghanistan. Nous sommes très heureux de faire partie du Groupe des Amis des femmes en Afghanistan, et les nombreuses expressions d'appui de la part de nos collègues autour de la table sont très encourageantes. Nous les en remercions vivement. Je voudrais également

remercier sincèrement la Ministre indonésienne des affaires étrangères de ses conseils.

Tout d'abord, je voudrais exprimer à nouveau ma profonde gratitude au Représentant spécial pour le travail accompli dans des conditions extrêmement difficiles, ainsi que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). J'aborderai dans un instant les trois principaux points qui nous intéressent aujourd'hui – le processus de paix, les élections et le développement économique –, mais avant cela, je voudrais, au nom du Royaume-Uni, m'associer à tous les pays qui ont condamné l'attentat perpétré le mois dernier contre un véhicule des Nations Unies à Kaboul et le récent attentat dans lequel le docteur Nakamura a été tué. Nous nous joignons à tous ceux qui ont déploré la perte de ces distingués collègues. Nous adressons nos condoléances à leurs familles et à tous ceux qui les ont connus.

Rien ne justifie ces actes de violence odieux. Les Taliban prétendent parler au nom du peuple afghan et pourtant, s'ils ne participent pas directement à de telles attaques, ils créent un environnement dans lequel de telles attaques deviennent possibles. À cet égard, je voudrais mentionner l'attaque perpétrée par les Taliban contre Bagram mardi dernier, qui a fait deux morts et de nombreux blessés parmi les civils. Le Royaume-Uni demande aux Taliban de mettre fin à ces attaques afin de donner aux Afghans une chance d'obtenir la paix stable et juste qu'ils méritent tant.

S'agissant du processus de paix, nous partageons l'opinion d'autres membres selon laquelle seul un processus politique peut déboucher sur une paix durable et juste et que l'accord entre les États-Unis et les Taliban est crucial pour débloquent les pourparlers entre le Gouvernement afghan et les Taliban. Le Royaume-Uni nourrit également l'espoir que les pourparlers pourront reprendre bientôt, mais il est clair que les Taliban doivent s'engager fermement et d'urgence à réduire concrètement la violence. Les Taliban doivent montrer qu'ils prennent la paix au sérieux; le peuple afghan a besoin d'un répit face à la violence effroyable dont il est victime et nous devons créer un environnement propice pour que les pourparlers interafghans, si essentiels, puissent aboutir.

J'ai mentionné le rôle vital que les femmes ont à jouer dans le processus de paix et je me joins à mes collègues pour le souligner une fois de plus. Je tiens à féliciter la MANUA pour le lancement des Journées portes ouvertes sur les femmes et la paix et la sécurité

en Afghanistan à l'occasion du colloque tenu à Kaboul en octobre dernier.

Mon deuxième point concerne l'élection présidentielle afghane. Nous nous associons à d'autres pour demander à toutes les parties prenantes de respecter et de maintenir l'intégrité des organismes de gestion des élections qui s'efforcent de mener à bien le processus et d'annoncer les résultats en temps voulu. Nous saluons les efforts que la MANUA continue de déployer en faveur des élections, de concert avec ses partenaires nationaux et internationaux, et appuyons son appel à la transparence, à l'impartialité et à l'indépendance du traitement des résultats. Il était encourageant de constater que la Commission électorale indépendante sera en mesure d'aller de l'avant avec le recomptage dans les provinces restantes. Nous espérons que le processus pourra progresser rapidement et en toute transparence et attendons avec intérêt les résultats préliminaires.

Mon dernier point concerne les besoins de développement économique de l'Afghanistan. Quoi qu'il arrive dans les mois à venir, l'Afghanistan continuera d'avoir des besoins considérables en matière de développement économique et humanitaire, comme le représentant indonésien l'a si clairement indiqué. Les engagements financiers pris lors du sommet de Bruxelles en 2016 expireront l'année prochaine. Le Royaume-Uni appuie la tenue d'une conférence des donateurs en 2020 pour combler le déficit de financement et définir les priorités de développement pour le reste de la Décennie de la transformation. C'est pourquoi nous nous félicitons du travail que la MANUA accomplit avec le Gouvernement afghan en vue de préparer la Conférence ministérielle de 2020 sur l'Afghanistan et saluons l'ouverture de discussions avec les pays qui pourraient accueillir cet événement.

**M. Ndong Mba** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Tadamichi Yamamoto de son exposé circonstancié et éclairant. Nous avons écouté attentivement ses observations, auxquelles nous souscrivons pleinement. Nous remercions également M<sup>me</sup> Aisha Khurram de son brillant exposé.

La République de Guinée équatoriale déplore le faible taux de participation à l'élection présidentielle du 28 septembre du fait de la crainte que les Taliban ont inspirée aux citoyens afin de les dissuader de se rendre aux urnes. Aussi voudrais-je saisir cette occasion pour encourager la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral à ne pas renoncer à mener un examen transparent, impartial et indépendant

qui préserve l'intégrité du processus électoral et à répondre, conformément à la loi, à toutes les plaintes électorales soulevées par les candidats et d'autres afin que les résultats publiés soient largement acceptés par les candidats et le peuple afghan.

Je voudrais, par ailleurs, souligner que la Guinée équatoriale, convaincue que le processus de paix doit être inclusif et qu'il doit être dirigé et mis en œuvre par les Afghans afin de parvenir à un règlement pacifique du conflit et à une solution politique globale, considère qu'il est particulièrement important que les pourparlers en faveur d'un processus de paix se poursuivent. Dans cet esprit, nous saluons tous les efforts déployés pour instaurer un dialogue de paix entre les Afghans et les Talibans le 24 septembre à Doha et nous félicitons des réunions tenues avec les pays de la région pour renforcer la dynamique de la coopération régionale dans le cadre de rencontres multilatérales afin de dégager un consensus régional sur la paix et la stabilité en Afghanistan, sans oublier les réunions tenues avec d'autres pays dont il est fait état dans le rapport du Secrétaire général (S/2019/935).

Dans le même ordre d'idées, nous encourageons le Gouvernement afghan à continuer d'associer les femmes aux processus de paix et à veiller à ce qu'elles jouent un rôle primordial dans les négociations. Nous applaudissons les améliorations que le Gouvernement afghan continue d'apporter aux protections légales afin d'éliminer la violence contre les femmes et les filles, ainsi que le lancement par le Ministère des affaires étrangères, le 12 novembre, du deuxième plan d'action national sur la résolution 1325 (2000).

En ce qui concerne la situation humanitaire et sécuritaire en Afghanistan, nous partageons la profonde préoccupation de M. Yamamoto. En effet, les incidents de sécurité ont augmenté de 13 % par rapport à la même période l'année dernière. Comme indiqué dans le rapport, la période entre juillet et septembre a connu une augmentation alarmante du nombre de victimes civiles, qui n'a jamais été aussi élevé depuis que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a commencé à recenser systématiquement ces données en 2009. Aussi appelons-nous les parties à respecter le droit international et le droit international humanitaire en matière de protection des civils.

Ces incidents, conjugués à la sécheresse, aux catastrophes naturelles soudaines, à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté, provoquent le déplacement d'un nombre important de personnes, confirmant les défis

considérables auxquels se heurte l'Afghanistan. Ces défis exigent l'attention constante de la communauté internationale et un appui substantiel au Gouvernement afghan afin d'améliorer le contexte sécuritaire.

Comme il s'agit de notre dernière intervention sur cette question, je voudrais terminer en félicitant à nouveau M. Yamamoto de l'engagement continu de la MANUA et du rôle important qu'elle joue dans la promotion de la paix et de la stabilité durable en Afghanistan. Nous encourageons également le Gouvernement afghan à continuer de travailler en étroite collaboration avec la MANUA afin qu'ensemble, avec l'appui de la communauté internationale, ils puissent relever les défis qui se posent actuellement en Afghanistan.

**M<sup>me</sup> Wronecka** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants d'aujourd'hui. La Pologne apprécie au plus haut point les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, afin d'appuyer la paix et le développement en Afghanistan. Nous saluons son dévouement et son engagement. Je remercie également M<sup>me</sup> Khurram de son exposé instructif et de ses remarques fort utiles sur le rôle des jeunes en Afghanistan.

Avant de faire mes observations sur la situation actuelle en Afghanistan, je voudrais rendre hommage au docteur Tetsu Nakamura. Médecin respecté et directeur de l'organisation Peace Japan Medical Services, qui s'est récemment vu accorder la citoyenneté afghane à titre honorifique pour les décennies qu'il a consacrées au travail humanitaire dans le pays, il doit être un exemple de dévouement et d'engagement pour chacun de nous.

La récente élection présidentielle montre que le peuple afghan attache une grande importance aux principes démocratiques et à leur mise en œuvre effective. C'est pourquoi, malgré des conditions de sécurité difficiles, la population a décidé de participer activement au dernier tour de l'élection présidentielle. Nous devons tous respecter et reconnaître cet acte de bravoure. L'élite politique afghane ne peut pas décevoir le peuple afghan. Nous avons suivi de près tous les événements ultérieurs aux élections et nous sommes convaincus que seuls des organismes électoraux indépendants et impartiaux peuvent trouver une solution à la situation actuelle. C'est pourquoi nous appelons toutes les parties prenantes et les dirigeants politiques à respecter le verdict des organes constitutionnels. Les intérêts et les ambitions individuels ne doivent pas compromettre l'avenir de l'Afghanistan et de son peuple.



Nous condamnons avec la plus grande fermeté les activités terroristes actuelles qui ont pour cible des civils innocents et des infrastructures publiques. L'attentat perpétré récemment à Bagram, contre un hôpital, constitue une grave violation du droit international. Toutefois, la Pologne est convaincue que le processus de paix doit se poursuivre. La situation actuelle ne peut être résolue que par des moyens politiques. Nous appuyons la poursuite d'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans, mais il ne doit pas se faire au détriment du respect des droits des femmes et des minorités.

**M. Alotaibi** (Koweït) (*parle en arabe*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Tadamichi Yamamoto, et la représentante de la jeunesse afghane auprès de l'Organisation des Nations Unies, M<sup>me</sup> Aisha Khurram, pour leurs exposés détaillés et fort utiles. Je voudrais me faire l'écho des orateurs qui m'ont précédé et exprimer notre gratitude à M. Yamamoto pour le travail accompli à la tête de la MANUA. Nous lui savons gré du rôle vital qu'il joue et des efforts dynamiques qu'il déploie pour aider le peuple afghan, qui a assisté à de nombreuses réalisations historiques, dans des circonstances politiques particulièrement complexes.

Au moment où nous nous réunissons ici, trois mois après la tenue de l'élection présidentielle en Afghanistan, je tiens à féliciter le Gouvernement et le peuple afghans pour l'organisation réussie de cette élection historique. Le peuple afghan a écrit l'une des plus belles et des plus audacieuses pages de son histoire face à tous les défis, menaces et actes de violence auxquels il est confronté en se présentant aux bureaux de vote pour choisir son président. Nous saluons également les efforts déployés par la MANUA et la Commission électorale indépendante pour surveiller le processus électoral et compter les voix lors de cette élection historique.

La fin de l'année approche et nous devons nous occuper de nombreuses questions préoccupantes en Afghanistan, notamment le processus de paix et les efforts de réconciliation nationale, afin de mettre un terme à 40 ans de situations politiques et de sécurité instables et difficiles qui ont des conséquences négatives sur la vie des Afghans. Nous appelons tous les Afghans à engager un dialogue franc qui transcende toute différence personnelle, confessionnelle ou partisane. À cet égard, la priorité doit être accordée aux intérêts de l'Afghanistan et de ses citoyens afin de mettre un terme, une fois pour toutes, aux affrontements armés. Le Conseil

de sécurité doit continuer d'intensifier ses efforts pour appuyer le processus politique et appeler tous les pays de la région à créer des conditions favorables à la paix en Afghanistan et dans la région.

S'agissant de conditions de sécurité, nous partageons les préoccupations du Secrétaire général au sujet de l'instabilité en Afghanistan, compte tenu notamment des combats armés qui se poursuivent dans la majeure partie du pays. Les attaques liées à la sécurité ont augmenté de 13 % par rapport à l'an dernier. En outre, la MANUA a enregistré 6 654 incidents de sécurité entre le 9 août et le 7 novembre. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2019/935), ces incidents de sécurité sont dus aux affrontements armés, qui représentent 55 % des incidents violents en Afghanistan, et aux attentats-suicides, qui représentent 24 % de ces incidents. Ces chiffres effroyables indiquent l'ampleur des défis et des responsabilités auxquels sont confrontés l'Afghanistan, les pays de la région et la communauté internationale dans son ensemble et soulignent la nécessité de parvenir à un accord de paix afghan soutenu aux niveaux régional et international afin de mettre fin à la violence, une fois pour toutes.

Nous nous félicitons des mesures concrètes que le Gouvernement afghan a prises récemment pour poursuivre ses efforts de lutte contre le fléau de la drogue et du terrorisme afin de rétablir son contrôle et sa souveraineté sur l'ensemble du pays, malgré les défis auxquels l'Afghanistan est confronté. L'Afghanistan a également continué de chercher à modifier et à améliorer sa législation nationale pour mettre fin aux violences contre les femmes afghanes. Nous avons noté avec satisfaction que l'Afghanistan continue de dialoguer avec les pays voisins et les pays de la région dans le cadre de diverses réunions et conférences, ce qui a permis de poursuivre la coopération en vue d'instaurer la paix et la stabilité dans la région, de renforcer la coopération en matière de sécurité et de combattre le terrorisme.

Comme c'est la dernière fois que je prends la parole sur ce point de l'ordre du jour, je voudrais, pour terminer, réaffirmer la solidarité de l'État du Koweït avec le Gouvernement et le peuple afghans et sa volonté de les aider à relever tous les défis auxquels ils sont confrontés. Nous appuyons les efforts qu'ils fournissent en faveur d'une réconciliation nationale pour parvenir à une paix et une stabilité durables, grâce à un règlement politique négocié qui garantisse la sécurité, le développement et la prospérité du peuple frère afghan.

**M<sup>me</sup> Gueguen** (France) : Je remercie à mon tour le Représentant spécial M. Tadamichi Yamamoto pour son exposé éclairant, ainsi que M<sup>me</sup> Aisha Khurram qui nous a permis d'entendre la voix de la jeunesse afghane et l'Ambassadrice Adela Raz, toujours aussi éloquente dans le plaidoyer pour son pays. Je tiens à saluer particulièrement l'engagement de M. Yamamoto pour l'Afghanistan sur le chemin d'une paix durable et le remercier pour ses efforts constants.

Ce chemin, l'Afghanistan ne peut l'emprunter seul. L'engagement international et régional auprès du peuple afghan doit être uni et sans faille. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan est l'incarnation sur le terrain de cet appui et sous la direction de M. Yamamoto, elle a permis des progrès remarquables en matière des droits de l'homme, en particulier les droits des femmes et sur la voie de la démocratie, progrès qu'il faut préserver.

Alors que nous attendons les résultats de l'élection du 28 septembre, il faut tout d'abord féliciter les hommes et les femmes d'Afghanistan qui ont eu le courage de braver les menaces pour se rendre dans les bureaux de vote. La participation est certes plus faible que lors des précédentes échéances électorales, mais elle a atteint un niveau encourageant et les opérations de vote, malgré des difficultés techniques, peuvent être jugées satisfaisantes.

Ce n'était qu'une première étape. La crédibilité de cette élection dépend maintenant de l'annonce des résultats et de leur acceptation par tous les candidats. Pour cela, les opérations de décompte doivent se dérouler dans la transparence. Il est nécessaire que la Commission électorale indépendante communique de façon plus ouverte et systématique tout au long des opérations, afin de construire cette confiance et de préparer l'annonce définitive des résultats. Un accueil pacifique dans un esprit démocratique des résultats sera la meilleure garantie de la réussite du prochain gouvernement. Ce dernier aura la lourde tâche de diriger le processus de paix inter-afghan.

Pour être pérenne, ce processus devra être inclusif et ne laisser aucune catégorie de la population de côté. Les acquis en matière de justice, d'état de droit et de respect des libertés fondamentales devront aussi être préservés pour garantir une paix durable. Et c'est vrai en particulier pour les droits et les libertés des femmes afghanes que l'Ambassadrice Adela Raz défend avec brio dans l'enceinte onusienne, et je la félicite pour le lancement avec l'Ambassadrice Pierce du Groupe des

Amis des femmes afghanes auquel je suis très honorée de pouvoir participer.

Il faudra continuer pour progresser dans l'amélioration de la gouvernance, dans l'élimination de la corruption et la lutte contre les stupéfiants

Le maintien de la violence à un niveau très élevé en Afghanistan reste une source de préoccupation constante pour mon pays. Jamais depuis 2009 le nombre de victimes civiles n'a été aussi élevé, comme M. Yamamoto vient de nous le rappeler. La lutte contre le terrorisme doit rester une priorité. Alors que nous venons de renouveler le mandat de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions, l'engagement des Nations Unies aux côtés des Afghans contre le terrorisme doit se poursuivre.

Dans ce contexte, il importe que les discussions entre les États-Unis et les Taliban aboutissent à une réduction significative de la violence afin de permettre l'établissement d'un cessez-le-feu durant les futures négociations de paix inter-afghanes.

La population civile, en particulier les femmes et les enfants, continue de payer le prix fort. C'est inacceptable. L'attaque du 3 décembre à Jalalabad qui a tué le docteur Tetsu Nakamura, fondateur et responsable de l'organisation non gouvernementale Peace Japan Medical Services, ainsi que cinq Afghans, est choquante, et la France l'a condamnée avec la plus grande fermeté. Le droit international humanitaire doit être respecté. Nous avons le devoir de le faire respecter. Les personnels humanitaires et les personnels de santé doivent être protégés, ainsi que les infrastructures civiles et humanitaires. De même que l'accès humanitaire doit être assuré sans entraves partout sur l'ensemble du territoire afghan.

La réponse humanitaire est indispensable, mais elle ne suffit pas. Il faut également écouter et prendre pleinement en compte les aspirations de la jeunesse afghane qu'a exprimées avec force M<sup>me</sup> Aisha Khurram. Le premier souhait des jeunes est la fin de la violence et la paix, une paix durable qui implique un processus juste et inclusif, respectueux des droits de chacun et de l'égalité fondamentale entre les hommes et les femmes. La France, qui entretient avec ce magnifique pays des liens profonds et anciens, soutiendra sans relâche les efforts de l'Afghanistan pour y parvenir.

Nous avons des objectifs et des messages convergents autour de cette table. C'est important. Et, en effet, quel est le sens de ce que nous faisons et de notre responsabilité commune ici au sein du Conseil de sécurité si

ce n'est de créer les conditions de paix et de sécurité qui permettent aux jeunes gens et aux jeunes femmes d'Afghanistan de prendre leur destin en main et de bâtir ensemble un avenir meilleur.

**M. Trullols Yabra** (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Yamamoto de son exposé et Aisha Khurram de ses mots mobilisateurs. Nous voudrions saisir cette occasion pour remercier M. Yamamoto pour ses années de service et pour son grand dévouement à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Nous voudrions savoir gré au peuple afghan de s'être rendu aux urnes pour exercer son droit de vote avec détermination malgré les obstacles et les menaces pensant sur sa sécurité. Nous exprimons notre vive reconnaissance aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, qui ont assuré la sécurité durant le processus électoral. Nous regrettons qu'aucun consensus ne soit encore dégagé concernant les résultats des élections. Il importe à cet égard que l'intégrité du processus soit préservée et que les institutions électorales puissent exercer pleinement leurs responsabilités. Les plaintes reçues doivent être traitées par les voies juridiques et institutionnelles appropriées. Nous pensons que la communauté internationale, et notamment le Conseil, doit jouer un rôle essentiel en accompagnant le processus en vue d'une solution politique définitive en Afghanistan.

La République dominicaine estime donc que le moment est venu d'intensifier les efforts faits à cette fin, sur la base des progrès enregistrés.

Premièrement, le dialogue et les négociations directes entre le Gouvernement et les Taliban sont le meilleur moyen, selon nous, de mettre fin à ce conflit qui continue de causer des pertes de vies et d'allonger la voie vers le développement durable du pays auquel aspire tant le peuple afghan.

Deuxièmement, s'agissant de la situation en matière de sécurité, nous sommes préoccupés par le nombre élevé de victimes dû à la poursuite des hostilités et des attaques. Aucun processus politique ou de paix ne peut avancer dans un environnement hostile. Nous rappelons aux parties l'obligation qu'elles ont de respecter le droit international humanitaire et de s'abstenir de perpétrer des attaques aveugles contre la population civile, qu'elles ont l'obligation de protéger.

Nous nous félicitons de la récente adoption de la loi sur la protection des enfants, qui représente un autre

pas vers le renouveau et la concrétisation des aspirations des enfants et du peuple afghan dans son ensemble. Il est vraiment alarmant que l'Afghanistan continue d'être le théâtre du conflit le plus meurtrier au monde pour les enfants, le nombre d'enfants tués ou blessés s'élevant à plus de 2000 au cours des neuf premiers mois de l'année. Nous condamnons dans les termes les plus énergiques ces violations et atteintes commises contre eux. Le seul moyen de rompre cette tendance terrifiante est que tant le Gouvernement que les Taliban collaborent avec les initiatives de paix visant à parvenir à un cessez-le-feu permanent.

Malgré les difficultés dont nous avons déjà parlé, nous nous félicitons que le Gouvernement continue de renforcer les mesures visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles. Dans le même ordre d'idées, nous réitérons qu'il importe de parvenir à une participation significative des femmes au processus de paix et à tous les niveaux de prise de décisions en Afghanistan.

Malgré les avancées enregistrées, il reste encore beaucoup à faire. La pauvreté, les inégalités, l'analphabétisme, les pratiques traditionnelles nocives et l'extrémisme violent font que les femmes, en particulier dans les provinces reculées, sont exposées à la violence et aux abus. Il est également nécessaire de promouvoir le développement économique et la création d'emplois pour une population majoritairement jeune, dont la participation demeure essentielle pour la paix et le développement en Afghanistan.

Les risques liés à la sécurité encourus par le personnel humanitaire dans certaines parties du pays sont inacceptables. Rien qu'au cours de la période couverte par le dernier rapport, six membres du personnel humanitaire ont été assassinés, neuf ont été blessés et 16 ont été enlevés. Nous exhortons toutes les parties au conflit à garantir l'accès et la sécurité du personnel humanitaire et à ne ménager aucun effort pour traduire en justice les auteurs de ces attaques.

Pour terminer, nous saluons le rôle que joue la MANUA en faveur de la paix dans le pays. Son action et les avancées enregistrées sur les différents aspects de son mandat doivent être consolidées aux fins d'une paix durable et d'un nouveau futur pour le peuple afghan.

**M. Moriko** (Côte d'Ivoire) : Ma délégation félicite M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Afghanistan (MANUA),

pour son exposé qui nous instruit sur l'évolution de la situation dans ce pays. Elle adresse ses remerciements à M<sup>me</sup> Aisha Khurram, Représentante de la jeunesse afghane auprès de l'ONU, et à l'Ambassadrice Adela Raz, Représentante permanente de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour la pertinence de leurs interventions. Ces présentations appellent de la part de ma délégation des observations sur les plans politique, sécuritaire et humanitaire.

Concernant la situation politique, ma délégation note avec satisfaction que les autorités afghanes ont réussi, dans un contexte sécuritaire difficile marqué par des attaques meurtrières et des tentatives d'intimidation, à organiser l'élection présidentielle du 28 septembre. La tenue de cette élection traduit l'engagement du peuple afghan en faveur de la paix, du progrès et de l'édification d'une société démocratique.

Cependant, l'impasse du processus politique actuel consécutive au retard accusé par la Commission électorale indépendante dans la publication des résultats, trois mois après ce scrutin, demeure une source de préoccupation pour mon pays. Il importe donc que les résultats de cette élection soient publiés dans les meilleurs délais et que les parties s'engagent résolument à relancer le processus de paix, gage de la stabilité durable à laquelle aspirent les populations afghanes.

Dans ce contexte, toutes les initiatives visant à promouvoir la paix dans les écoles, les clubs de paix universitaires et les groupes de la société civile, tout comme les programmes sur la paix instaurés dans la plupart des universités afghanes, méritent d'être soutenues et encouragées. La Côte d'Ivoire, qui a toujours prôné le dialogue comme voie privilégiée dans le règlement des conflits, salue la reprise des pourparlers entre les États-Unis et les Taliban, trois mois après leur interruption, le 7 septembre. À cet égard, elle invite les Taliban à donner des gages de leur volonté de participer à ces négociations en cessant les violences et en renouant le dialogue politique direct avec les autorités afghanes. Ma délégation appelle également tous les pays de la région à soutenir ces pourparlers devant garantir la paix, la stabilité et la sécurité régionales.

Concernant la situation sécuritaire, mon pays s'inquiète de la persistance de la violence et de l'insécurité en Afghanistan. Selon les informations disponibles, on estime que 40 000 civils ont été tués depuis 2001 et un peu plus de 120 000 ont été blessés. En outre, depuis le début de la guerre, au moins 62 000 soldats et policiers afghans ont perdu la vie. L'année 2019 aura été

particulièrement meurtrière, avec 1 174 civils tués au troisième trimestre, soit une augmentation de 42 % par rapport à l'année précédente, selon les Nations Unies. Aussi mon pays est-il d'avis que les efforts de la communauté internationale, au premier chef du Conseil, devraient tendre à faire cesser ces violences meurtrières qui affectent durablement les populations les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants.

S'agissant de la situation humanitaire, il faut rappeler que, 18 ans après la chute du régime des Taliban, la protection des civils et l'acheminement de l'aide humanitaire demeurent toujours des défis importants à relever, surtout dans les provinces sous contrôle des Taliban. À cet égard, ma délégation voudrait saluer le travail remarquable de l'ONU et de ses partenaires visant à soulager plus de 3,5 millions de personnes dans le besoin. Elle exhorte toute la communauté internationale à maintenir son soutien financier au plan humanitaire pour l'Afghanistan, afin de fournir l'assistance nécessaire aux populations en détresse.

La Côte d'Ivoire déplore en conséquence les restrictions à l'accès des agences humanitaires aux populations vulnérables, de même que les attaques perpétrées contre les travailleurs humanitaires, qui constituent une violation du droit international humanitaire. Elle encourage les forces engagées en Afghanistan à renforcer davantage les opérations conjointes avec les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes dans les provinces les plus affectées par l'insécurité, et appelle les parties prenantes à tenir les promesses de financement en faveur de l'Armée nationale afghane.

Par ailleurs, ma délégation salue l'engagement continu de l'Afghanistan en faveur de la coopération régionale, et se félicite en particulier de l'ouverture du passage frontalier de Tor Kham, une mesure de confiance et un signal fort pour la mise en œuvre du Plan d'action Afghanistan-Pakistan pour la paix et la solidarité, susceptible de contribuer au règlement des questions sécuritaires dans la région.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire félicite M. Tadamichi Yamamoto et tout le personnel de la MANUA pour leurs efforts inlassables en vue de mettre fin au conflit en Afghanistan, et les assure de son plein soutien dans l'accomplissement de leur mission.

**M. Ugarelli (Pérou) (*parle en espagnol*) :** Nous nous félicitons de l'organisation de la présente séance et des exposés détaillés présentés par les intervenants, qui nous ont décrit, sous différents angles, la nécessité

urgente de l'appui de la communauté internationale et de l'action du Conseil.

Le Pérou observe avec une profonde préoccupation l'exacerbation de la violence et des souffrances dans diverses régions du territoire afghan, qui a fait de nouveaux morts parmi la population civile, dont de nombreuses femmes et de nombreux enfants. Nous condamnons fermement l'attaque perpétrée contre un véhicule de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui a causé la mort d'un membre de son personnel et a blessé cinq autres personnes. Nous espérons que cet acte lâche fera l'objet d'une enquête exhaustive qui permettra d'identifier et de punir comme il se doit les responsables. Il nous faut également déplorer l'augmentation du nombre de morts et de blessés parmi la population civile constatée entre le mois de juillet et le mois de septembre, qui a atteint un niveau record depuis que la MANUA enregistre ces données.

Cette situation délicate nous amène à souligner l'urgence de disposer d'un cadre d'entente minimum qui permettrait d'inverser les tendances négatives sur le terrain et de faire en sorte que les Taliban et les représentants gouvernementaux engagent des négociations directes, dans le cadre d'un dialogue intra-afghan. À cette fin, nous insistons sur l'importance pour les pays ayant le plus d'influence d'exercer toute la pression politique voulue sur les parties pour que celles-ci mettent de côté les discours belliqueux et les accusations réciproques et règlent tous leurs différends par des voies diplomatiques.

Nous pensons également que cette tâche doit nécessairement s'accompagner d'une action ferme de la part du Conseil, par les différents moyens qui sont à sa disposition. La persistance de la violence est inacceptable et nécessite que le Conseil assume une plus grande responsabilité à cet égard. À cette fin, nous pensons qu'il est crucial de mettre un terme à la situation d'incertitude et d'anxiété engendrée par le retard dans la communication des résultats de l'élection présidentielle qui s'est tenue à la fin du mois de septembre. Nous attendons une solution rapide aux difficultés techniques, afin de disposer au moins des résultats préliminaires, conformément à ce qui a été proposé par les institutions électorales afghanes à la mi-novembre. Nous estimons qu'il est impératif que cela soit suivi d'une action modérée, responsable et prudente de la part des acteurs concernés, qui favorise le rétablissement d'un climat de stabilité.

Pour parvenir à une paix durable, il faudra dégager de larges consensus autour d'une vision commune de l'avenir. Il est donc essentiel que toutes les composantes de la population afghane soient dûment représentées, et notamment que les femmes et les jeunes participent concrètement aux processus politiques. Nous nous félicitons des initiatives en cours de la MANUA pour obtenir des progrès dans ce domaine crucial. Nous pensons également qu'il est absolument indispensable que la communauté internationale augmente ses contributions visant à stabiliser et à relancer l'économie locale, ainsi qu'à mettre en place des programmes d'infrastructure et de développement qui créent des emplois et offrent espoir et perspectives aux plus jeunes.

Je conclus mon intervention en exprimant le plein appui du Pérou au renouvellement du mandat de l'Équipe de surveillance chargée d'aider le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) et en soulignant l'importance de son action. Nous remercions également le Représentant spécial Yamamoto et son équipe de leurs efforts louables, et leur souhaitons plein succès dans la poursuite résolue de leur action en faveur de la paix et de la réconciliation en Afghanistan.

**M<sup>me</sup> Van Vlierberge** (Belgique) : Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier le Représentant spécial, M. Yamamoto, pour son exposé et pour ses efforts inlassables au service d'un Afghanistan prospère et stable. Nous souhaitons la bienvenue à M<sup>me</sup> Aisha Khurram, et la Belgique attache beaucoup d'importance à la voix des jeunes dirigeants comme elle. Enfin, je tiens également à remercier chaleureusement la Représentante permanente de l'Afghanistan pour son exposé circonstancié.

Nous nous félicitons de la tenue de l'élection présidentielle en septembre. Nous appuyons le rôle important de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans le processus électoral. Les institutions électorales doivent communiquer de manière proactive avec toutes les parties prenantes et préserver l'intégrité du processus électoral. Dans les prochains jours, lorsque les résultats seront annoncés par la Commission électorale indépendante, nous encourageons toutes les parties à agir de manière responsable, à faire preuve de retenue et à canaliser les plaintes éventuelles vers les mécanismes juridiques existants. En ce qui concerne la recherche de la paix, nous restons convaincus de la nécessité de pourparlers de paix, et nous nous félicitons de l'échange récent de prisonniers comme mesure de confiance. Nous appuyons pleinement le rôle central du Gouvernement afghan dans le

processus de paix et appelons les Taliban à s'engager dans les pourparlers avec le Gouvernement.

Pour qu'un accord de paix soit durable, il doit à tout prix préserver les acquis en termes de droit des femmes. Les femmes doivent participer de façon significative au processus de paix. À cet égard, nous nous félicitons du lancement, le mois dernier, du deuxième plan d'action national pour l'application de la résolution 1325 (2000) ainsi que de l'inclusion de l'Afghanistan dans l'initiative conjointe de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union européenne dite « Initiative Spotlight » pour combattre la violence sexuelle contre les femmes et les filles. Nous sommes en outre encouragés par le lancement récent, à New York, d'un Groupe des Amis des femmes en Afghanistan, dont nous appuyons pleinement les objectifs.

Le niveau de violence utilisé est totalement inacceptable. L'Afghanistan est le conflit le plus meurtrier au monde pour les enfants, avec plus de 2 400 morts au cours des neuf premiers mois de cette année. La Belgique s'est engagée à faciliter la négociation d'un produit consensuel du Conseil en ce qui concerne la situation des enfants et le conflit armé en Afghanistan. Nous nous félicitons de l'action menée par le Service de la lutte antimines et ses partenaires pour réduire le nombre d'enfants victimes de mines, de restes explosifs de guerre et d'engins explosifs improvisés (EEI) en renforçant l'éducation aux risques axée sur les enfants.

La Belgique constate avec préoccupation que les restes explosifs de guerre et les engins explosifs improvisés continuent à être la deuxième cause d'incidents sécuritaires en Afghanistan et que leur utilisation est croissante. Nous invitons les forces armées afghanes, les services de sécurité afghans, la mission Soutien résolu de l'OTAN et les organisations civiles impliquées dans l'action antimines en Afghanistan à partager leurs informations concernant les EEI et leurs précurseurs afin de prévenir au maximum la fabrication et l'utilisation de ceux-ci par les Taliban et autres groupes armés.

Nous condamnons fermement les attaques visant le personnel de l'ONU ainsi que les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes, et nous appelons les autorités afghanes à ne ménager aucun effort pour identifier et traduire en justice leurs auteurs. Nous réitérons l'obligation pour toutes les parties de respecter le droit international humanitaire et de prendre des mesures immédiates pour prévenir les pertes civiles. Le Gouvernement doit redoubler d'efforts pour mettre en œuvre sa politique d'atténuation des pertes civiles.

Rendre justice aux victimes et assurer la responsabilité pour les crimes les plus graves sont des conditions préalables à la réconciliation. Ces principes peuvent être utilement poursuivis dans le cadre d'un processus de justice transitionnelle plus large et adapté à la situation en vue d'une paix durable.

Je termine en exprimant ma reconnaissance à la MANUA et aux organismes des Nations Unies pour le travail qu'ils accomplissent en Afghanistan pour consolider la paix et la prospérité. Je suis encouragée par le rôle des jeunes à cet égard. En 2020 également, la Belgique poursuivra son engagement en faveur de l'Afghanistan par le biais de son soutien aux programmes de l'Union européenne et des Nations Unies, ainsi que par sa participation à la mission Soutien résolu de l'OTAN et en contribuant financièrement au fonds d'affectation spéciale pour l'Armée nationale afghane.

**M. Van Shalkwyk** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de son exposé. À cet égard, je voudrais également féliciter le personnel de la MANUA et M. Yamamoto de leur contribution vitale pour appuyer les efforts que déploie l'Afghanistan pour rétablir la paix et la stabilité, en particulier en ce qui concerne le récent processus électoral et les efforts consentis par la MANUA à l'appui de ce processus.

Je voudrais également remercier M<sup>me</sup> Khurram et la Représentante permanente de l'Afghanistan de leurs exposés.

En ce qui concerne le processus de paix, l'Afrique du Sud encourage toutes les parties afghanes qui participent aux pourparlers de paix à déployer de nouveaux efforts pour rétablir la confiance et à œuvrer à la paix et à la réconciliation. Cela contribuerait également à promouvoir l'unité et la réconciliation nationales en vue de parvenir à une solution politique durable. À cet égard, une paix et à une stabilité durables en Afghanistan passe impérativement par un processus politique global et sans exclusive dirigé et contrôlé par les Afghans, pour parvenir à un règlement négocié du conflit.

Ma délégation estime qu'il faut prendre en considération tous les efforts visant à rétablir une paix et une sécurité durables dans l'intérêt du peuple afghan. Toutefois, il importe également que toutes les composantes du gouvernement et de la société afghans

participent à ces discussions pour instaurer et pérenniser une paix globale et sans exclusive.

L'Afrique du Sud est convaincue qu'un aspect essentiel de ces efforts est l'inclusion et la participation des femmes. Il faut impérativement prendre en compte les vues des femmes dans le cadre des pourparlers de paix pour protéger les acquis importants en matière de droits des femmes et des filles. Les perspectives spécifiques des femmes afghanes sont autant de points de vue supplémentaires qui sont essentiels au processus de paix. Nous saluons les efforts que déploie le Gouvernement afghan pour promouvoir ces droits inaliénables. Ces efforts doivent se poursuivre.

L'Afrique du Sud demeure préoccupée par le haut degré de violence qui persiste en Afghanistan, notamment les attaques aveugles contre les civils, les femmes, les enfants et les personnes âgées. La persistance de la violence risque de porter atteinte aux progrès accomplis dans le cadre du processus politique. Les effets de cette violence sont particulièrement ressentis par les membres les plus vulnérables de la société, notamment les femmes, les enfants et les personnes handicapées. Nous appelons toutes les parties à garantir la protection des civils et à honorer leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Le peuple afghan s'est récemment rendu aux urnes pour élire un nouveau président. Nous espérons que la Commission électorale indépendante mènera à bien ses travaux importants concernant le processus électoral et sera en mesure d'annoncer les résultats de l'élection présidentielle en temps opportun.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis d'Amérique.

Le travail accompli par le Représentant spécial, M. Yamamoto, depuis trois ans et demi a exigé de l'engagement, de la détermination et, je le sais, de très longues heures. Je le remercie de son exposé et de l'appui constant de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) à la bonne gouvernance, aux droits de l'homme et au développement en Afghanistan. Mais plus que tout, je le remercie de son leadership et de la façon dont il exerce ses fonctions de Représentant spécial.

Je tiens à remercier M<sup>me</sup> Aisha Khurram de l'exposé qu'elle a présenté aujourd'hui. J'ai été frappée par ses observations, qui reflètent le rôle important qu'elle

joue en Afghanistan. Ce n'est que grâce à la participation véritable de jeunes dirigeants tels qu'elle et des femmes partout en Afghanistan que le pays atteindra son plein potentiel.

Alors que nous sommes réunis pour débattre de l'importance de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, nous voudrions présenter nos condoléances les plus sincères à la famille et aux collègues d'un Américain altruiste et dévoué, M. Anil Raj, employé de la MANUA, qui a été tué à Kaboul le mois dernier. Nous exprimons également toute notre sympathie aux proches du docteur Tetsu Nakamura et de ses cinq collègues afghans dévoués, qui sont pleurés par les Afghans de tous horizons. Nous condamnons fermement le massacre insensé de ces personnes, qui se trouvaient en Afghanistan pour servir son peuple.

Les États-Unis restent fermement engagés en faveur de l'Afghanistan. Alors que l'Afghanistan poursuit le processus d'audit des voix pour garantir la crédibilité des résultats de l'élection présidentielle, nous appelons à un appui continu aux organes électoraux. Nous appelons de nouveau tous les candidats afghans à participer au processus d'audit, à déposer leurs plaintes par les voies juridiques et à s'abstenir de tout acte qui pourrait aggraver les tensions.

Alors que l'Afghanistan poursuit son processus électoral, nous continuons d'appuyer nos partenaires afghans dans leur lutte contre les menaces à la sécurité dans la région, notamment l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan (EIIL-K). Au cours des derniers mois, des opérations efficaces de lutte contre le terrorisme menées par les Afghans et la coalition contre l'EIIL-K ont abouti à la reddition de centaines de combattants de ce groupe aux forces de sécurité afghanes, ce qui a permis d'éliminer quasiment leur présence dans le Nangarhar. Une opération menée avec succès en septembre dans le Helmand a pris pour cible un certain nombre de hauts-dirigeants d'Al-Qaïda dans le sous-continent indien. Ceux qui perpétuent des actes de violence insensés contre les civils innocents n'ont pas leur place dans l'Afghanistan de demain.

Nous sommes profondément préoccupés par les allégations d'atteintes sexuelles commises contre des garçons dans plusieurs écoles de la province du Logar et par la détention arbitraire de militants de la société civile qui ont dénoncé ces actes présumés d'exploitation et de violence. Nous appelons toutes les autorités gouvernementales à prendre des mesures fermes pour amener les responsables à rendre des comptes et à prendre des

mesures immédiates pour garantir la protection des victimes et de leurs familles. Protéger la vie et le bien-être des enfants doit être une priorité pour tous.

Nous continuons par ailleurs d'appuyer fermement le rôle que jouent les femmes afghanes dans le développement économique, politique et social de l'Afghanistan. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, l'Afghanistan a une voix féminine puissante à l'ONU en la personne de l'Ambassadrice Raz, ce qui illustre les efforts que déploie le Gouvernement afghan pour promouvoir le leadership féminin dans le pays. Nous saluons le plan d'action national de l'Afghanistan pour les femmes et la paix et la sécurité et nous soulignons l'importance de sa mise en œuvre, étant donné qu'il s'agit d'une de nombreuses mesures concrètes qui s'imposent pour renforcer la participation véritable des femmes à la construction d'un Afghanistan qui sert les intérêts de tous. Les États-Unis ont récemment rejoint le Groupe des Amis des femmes en Afghanistan, qui, comme cela a été mentionné tout à l'heure, a été créé conjointement par le Royaume-Uni et l'Afghanistan. Nous nous réjouissons de collaborer avec les autres représentants permanents à l'ONU pour promouvoir les voix des femmes afghanes et faire en sorte qu'elles soient entendues.

Les citoyens afghans se sont exprimés personnellement et ont indiqué qu'ils étaient prêts pour un avenir pacifique et démocratique. De leur côté, les États-Unis continuent d'appuyer un processus de paix afghan sans exclusive. L'objectif de nos efforts reste de faciliter des négociations entre les parties prenantes afghanes, notamment le Gouvernement afghan, les dirigeants de

l'opposition politique, la société civile, en particulier les femmes, et les Taliban. Ces négociations ont pour but de permettre aux Afghans de fixer le cap politique de l'avenir de leur pays, de mettre un terme au conflit, de veiller à ce que l'Afghanistan ne serve jamais de tremplin au terrorisme international, et de préserver les acquis des 18 dernières années.

À cette fin, nous avons repris les pourparlers avec les Taliban le mois dernier. Pour créer un environnement propice aux négociations, nous exhortons toutes les parties à abaisser immédiatement le niveau de violence, pour aboutir à un cessez-le-feu. En outre, nous demandons au Gouvernement afghan de nommer rapidement une équipe de négociations nationale et sans exclusive, chargée de négocier un règlement de paix global et durable avec les Taliban. La paix en Afghanistan est possible et nous devons tous saisir l'occasion qui se présente.

Pour terminer, je tiens de nouveau à remercier le Représentant spécial Yamamoto du travail qu'il a accompli au fil des ans et de sa détermination à renforcer la légitimité du processus électoral en Afghanistan et à appuyer le processus de paix dans ce pays.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 17 h 10.*